CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.

GUIDE À L'INTENTION DES MEMBRES

2019-2020

Document élaboré principalement par :

- *Mme Carmen Cesta*
- *Mme Fadia Elibert*
- *Mme Linda Turpin*

En collaboration avec les membres du conseil d'administration de la Saison 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PRÉSENTATION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2

MISSION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 4

MANDAT ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020 5

L'ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2019-2020 6

LISTE DES ENTRAÎNEURS – SAISON 2019-2020 7

LA RÉGION BOURASSA 8

NOTRE PARTENAIRE : ARRONDISSEMENT D'ANJOU 9

PATINAGE QUÉBEC 10

PATINAGE CANADA 11

ORGANIGRAMME DE NOTRE ORGANISATION 13

LES ARÉNAS 14

LES RÈGLEMENTS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU 15

- Code de déontologie (code d'éthique) 15
- Code de conduite du patineur 20
- Code de conduite des parents 21
- Code vestimentaire 23
- Conseils pour les patineurs - Suggestion de patins 24
- Port du casque pour les patineurs du programme de Patinage Plus 25
- Politique de prévention des maladies infectieuses — contagieuses 26

PROCÉDURE DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE 28

PROGRAMMATION DE LA SAISON 2019-2020 29

- Résumé 29
- Organigramme : Programme de Patinage Plus vers le Club 31
- Programme de Patinage Plus* 32
- Programme de Patinage Star 36
- Patinage de compétition 38

SÉMINAIRES 39

COURS SEMI-PRIVÉS/ PRIVÉS 40

CALENDRIER ANNUEL DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2019-2020 41

HISTORIQUE DE NOTRE ATELIER DE CONFECTION DE COSTUMES 43

NOS BÉNÉVOLES 44

LA REVUE SUR GLACE 2019-2020 47

PLATEFORME DE COMMUNICATION 49

CAMP DE JOUR & ÉCOLE D'ÉTÉ 50

LAURÉATS 52

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE & L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 53

CONCLUSION 54

INTRODUCTION

Le patinage est l'un des sports les plus populaires au monde actuellement. Au Canada, plus de six millions de personnes chaussent leurs patins chaque année et il y a de nombreuses célébrations hivernales qui présentent du patinage artistique.

Si ce sport est si populaire, c'est que toute personne peut apprendre à patiner, peu importe son âge et son expérience de patinage sur glace.

Au Québec, tous les clubs et écoles de patinage offrent des formations de base pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse et la ringuette. Que ce soit pour le simple plaisir ou pour la compétition, le patinage sur glace représente une activité saine, qui peut être pratiquée durant toute une vie.

Le présent guide a pour objectif de vous présenter tout le parcours d'un patineur du club de Patinage Anjou Inc., du débutant au plus avancé. Nous vous ferons part notamment des codes de déontologie, des différents programmes et cursus, des informations sur notre Revue sur Glace annuelle, etc. Il se veut un guide complet pour que le nouveau patineur et ses parents puissent comprendre le jargon utilisé dans ce beau monde qu'est le patinage!

Bienvenue au club de Patinage Anjou Inc. et bonne saison !!!
Les membres du conseil d'administration
2019-2020

Dans le présent document, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

PRÉSENTATION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.

En 1971, deux membres du Club Kinsmen Montréal-Anjou, messieurs Fernand Faucher et Pierre Miserany, désirant combler le manque d'activités de loisirs pour les jeunes filles d'Anjou, fondèrent le Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen.

La première saison, le Club a offert des cours de patinage, deux heures par semaine, le dimanche matin de 7h00 à 9h00, avec deux entraîneurs professionnels, dont monsieur André St-Laurent, à quatre-vingt-cinq jeunes filles d'Anjou. Aujourd'hui, le Club peut compter sur vingt-quatre heures de glace pour développer plus de trois cents patineuses et patineurs avec douze entraîneurs professionnels, dont la plupart sont des anciennes patineuses du Club.

C'est entre 1972 et 1974 que fut développée la Constitution (Règlements généraux) du Club, que ce dernier a obtenu son affiliation à l'Association Canadienne de Patinage Artistique (ACPA), aujourd'hui Patinage Canada (PC), que le logo officiel du Club fut adopté, que les premiers garçons se sont inscrits au Club et que le premier spectacle a eu lieu, d'une durée de deux heures, durant le Festival du hockey mineur. La première compétition interclub de la région Bourassa est tenue au Club durant la saison 1974-1975. En 1976, le Club obtient son incorporation et devient le CPA Anjou-Kinsmen inc.

Malheureusement, en 1977, à la fin de la saison, le Club perd tous ses avoirs lors d'un incendie : costumes et décors sont détruits. Dès la saison suivante, grâce à la détermination de nombreux bénévoles, le Club recommence à neuf et maintient ses activités, tout en étant hôte d'une compétition provinciale et en réalisant un superbe spectacle de fin d'année.

Pour la première fois, durant la saison 1979-1980, des patineurs issus de notre Club deviennent entraîneurs professionnels de patinage artistique. Enfin, le Club Kinsmen Montréal-Anjou ouvre des postes aux parents bénévoles au sein du conseil d'administration du Club, jusque-là réservés exclusivement aux membres du Club Kinsmen Montréal-Anjou.

Au cours des années, plusieurs de nos patineurs se sont illustrés à différents niveaux. Brigitte Faucher fut acceptée, en 1980, à titre de patineuse professionnelle dans la troupe des Ice Follies. Elle sera suivie, plusieurs années plus tard, par Julie Gervais qui rejoindra les rangs de la troupe Disney on Ice. Au niveau compétitif provincial, mentionnons Line Bissonnette, Danny Turpin et Lorenzo Aubin en simple, en plus des couples Stéphanie Rompré et Brian Rompré ainsi que Liam Dougherty et Mélissa Piperno en danse. Ces derniers ayant aussi été médaillés aux niveaux national et international, en plus de Danny Turpin avec ses partenaires Amélie Hudon-Leblanc et Marie-Pierre Chalifoux. Présentement, le club de Patinage Anjou Inc. est fièrement représenté par Sara-Maude Dupuis, au sein de l'équipe du Québec, comme vice-championne pré novice aux Jeux du Canada.

Le Club a aussi participé à plusieurs événements spéciaux : spectacle à Paris, plusieurs participations au Bal des neiges à Ottawa, tournage d'une publicité pour les Jeux olympiques d'Albertville en France et participation durant plusieurs années à l'émission L'autobus du Show Business, animée par Jean-Pierre Ferland.

Nos patineurs actuels sont donc entre bonnes mains, avec Line Bissonnette, Céline Lévesque, Kathy McDonald, Isabelle Perreault, Stéphanie Perreault, Karina Di Chiaro, Laurence-Lemay Bélisle, Fannie Archambault, Madison Hopkins et Meagan Continelli qui poursuivent la longue tradition d'excellence, toutes d'anciennes patineuses du Club.

Finalement, depuis l'année dernière, notre dénomination sociale qui était connue sous le nom de « Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen » a été abolie. Effectivement, suite à l'assemblée générale tenue en juin 2017, les membres ont voté en faveur du retrait du siège du représentant « Kinsmen » sur le conseil d'administration. Dorénavant, le club de patinage a pour entité « Patinage Anjou Inc. »

MISSION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.

Le club de Patinage Anjou est un organisme sans but lucratif qui se donne pour mission d'encourager l'enseignement et la pratique de tous les aspects du patinage. Nos valeurs fondamentales sont axées sur le patineur dans le but de l'encourager à développer son initiative, sa créativité ainsi que son esprit sportif nécessaire à l'intégrité de la pratique du sport.

Les cours sont supervisés par des entraîneurs professionnels qui se dévouent à transmettre la passion de ce sport à tous nos patineurs. Le club offre divers programmes tant pour les débutants que pour les patineurs avancés que ce soit pour le plaisir, pour rester en forme ou pour atteindre l'excellence le tout conformément aux règlements, politiques et procédures de Patinage Canada;

Nos objectifs :

- Favoriser le développement global des patineurs et plus spécifiquement, l'acquisition d'habiletés de patinage par les interventions d'entraîneurs professionnels.
- Proposer des activités variées pour les différents niveaux de patinage.
- Assurer la sécurité et le bien-être des patineurs.

MANDAT ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Le conseil d'administration (CA) est l'instance suprême d'une organisation, formé d'individus bénévoles, qui exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions de celle-ci. Le CA veille aussi à ce que l'organisation s'acquitte de ses obligations et à ce qu'elle atteigne les objectifs attendus. Comme entité juridique, le conseil d'administration est responsable et imputable de ses actions et la présidence du CA est chargée de répondre des décisions et des actions de l'organisation. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le conseil met sur pied les comités statutaires. Il peut également mettre sur pied des comités ad hoc. Tous ces comités sont chargés de scruter et d'analyser les questions relevant de leur champ respectif de compétences et de formuler des recommandations au CA.

Pour la saison 2019-20120, le conseil d'administration du club de Patinage Anjou Inc. est formé des membres suivants :

- Présidente : Mme Linda Turpin
- Vice-présidente : Mme Chafia Hachani
- Secrétaire : Mme Stéphanie Rioux
- Trésorière : Mme Patricia Mazzonna
- Administratrice : Mme Fadia Elibert
- Administratrice : Mme Yasmina Ould Ramdane
- Administratrice : Mme Martine Comeau
- Représentante des entraîneurs : Mme Kathy McDonald

Impliquez-vous auprès du conseil d'administration et au sein de l'organisation, vous êtes les bienvenus !

L'ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2019-2020

En patinage, comme dans tous les sports, l'entraîneur a un rôle très important à jouer. Ce rôle ne s'applique pas seulement à l'entraînement physique et technique des patineurs, mais également au niveau du développement de la confiance en soi et du futur citoyen. L'influence exercée par l'entraîneur auprès des patineurs est énorme.

Au club de Patinage Anjou Inc., nous avons l'opportunité de travailler avec plusieurs entraîneurs dynamiques. Certains entraîneurs travaillent ensemble en équipe et d'autres de façon indépendante afin d'offrir le meilleur accompagnement et les meilleurs outils à votre enfant.

Nos entraîneurs responsables pour le programme de Patinage Plus sont Mme Line Bissonnette, Mme Kathy McDonald ainsi que Mme Isabelle Perreault. Cependant, lors de ces cours, plusieurs autres entraîneurs et assistants de programme se greffent à elles.

Nos entraîneurs sont des enseignants, des mentors et des modèles de rôle qui s'engagent dans le développement individuel et l'enseignement d'aptitudes à la vie quotidienne, en vue d'aider chaque patineur à faire de son mieux sur glace et hors glace. Tous les entraîneurs de Patinage Canada sont des professionnels formés et certifiés par l'intermédiaire du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE) de Patinage Canada. Tous les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent être des membres inscrits et en règle.

Pour devenir certifiés, les entraîneurs doivent remplir ou dépasser les attentes des formations. Afin de maintenir un statut certifié du PNCE, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada sont tenus d'effectuer des activités de perfectionnement professionnel et de se conformer aux exigences du maintien de la certification de l'Association Canadienne des Entraîneurs (ACE).

Voici les niveaux PNCE :

- Entraîneur de club – Patinage Plus
- Entraîneur Régional – Star
- Entraîneur Provincial
- Entraîneur National

Lorsque votre enfant sera prêt pour les cours semi-privés, il sera alors important de trouver l'équipe d'entraîneurs qui saura cheminer avec votre enfant pour les prochaines étapes. Pour ce faire, prenez le temps de connaître l'ensemble des entraîneurs, sollicitez votre enfant afin de connaître l'entraîneur avec lequel il a une bonne relation et avec lequel vous avez la même vision et partagez votre désir avec l'équipe souhaitée.

La liste de nos entraîneurs se trouve à la page suivante. Cette liste se trouve aussi sur notre site Internet.

LISTE DES ENTRAÎNEURS – SAISON 2019-2020

Nom de l'entraîneur et coordonnées	Niveau Certifié	Disciplines enseignées	Années d'expérience
Fannie Archambault fannie.archambault@hotmail.com 	**Entraîneur régional Star**	Style libre Compétitif et Star Habiletés Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus Danses	7
Line Bissonnette bissonnette.line@videotron.ca 	**Entraîneur national**	Style libre Compétitif et Star Habiletés Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus Responsable programme de développement	35
Elysia-Marie Campbell elysia.mari3@gmail.com 	**Entraîneur régional Star**	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	7
Meagan Continelli entraineurs.equipeicls@gmail.com megcontinelli@gmail.com 	**Entraîneur régional Star** formée	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	3
Karina-Lisa Di Chiaro Dichiaro_karina@hotmail.com . 	**Entraîneur national**	Style libre Compétitif et Star Habilités Patinage Plus	17
Madison Hopkins mad08hopkins@gmail.com 	**Entraîneur provincial** *Entraîneur national en cours*	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	6
Laurence Lemay Belisle entraineurs.equipeicls@gmail.com lolo_lb_14@hotmail.com 	**Entraîneur régional Star** *Entraîneur provincial en cours*	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Olympiques Spéciaux Patinage Plus	11
Céline Lévesque entraineurs.equipeicls@gmail.com celineskater@hotmail.com 	**Entraîneur provincial**	Style libre Compétitif et Star Danses Habiletés Interprétation Patinage Plus	28
Kathy McDonald kathy@oldham.qc.ca 	**Entraîneur national**	Style libre Compétitif et Star Habiletés Patinage Plus Représentante des entraîneurs	35
Isabelle Perreault entraineurs.equipeicls@gmail.com isaperreault@hotmail.com 	**Entraîneur national**	Style libre Compétitif et Star Danses Compétitif et Star Habiletés Olympiques Spéciaux Patinage Plus Interprétation-chorégraphie	27
Stéphanie Perreault entraineurs.equipeicls@gmail.com stephpero@hotmail.com 	**Entraîneur provincial**	Style libre Compétitif et Star Danses Patinage Plus Olympiques Spéciaux	16
Emilie Roy roy.traduction@hotmail.com 	**Entraîneur national**	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses	13

LA RÉGION BOURASSA

L'ensemble des clubs et écoles de Patinage Québec sont regroupés en dix-huit associations régionales, qui assurent le lien entre les clubs et Patinage Québec. L'association régionale Patinage Bourassa regroupe les clubs de Patinage Anjou Inc., Montréal-Nord Inc. et St-Léonard Inc. Sa mission est d'encourager l'enseignement et la pratique de tous les aspects du patinage pour les membres de l'association et s'assurer du développement positif de ceux-ci, le tout conformément aux règlements, politiques et procédures de Patinage Canada.

Le rôle de la région Bourassa est entre autre de :

- Communiquer les renseignements en provenance de Patinage Canada et de Patinage Québec aux clubs de l'association;
- Organiser des stages de formation ou des séminaires pour les entraîneurs et les patineurs;
- Organiser, avec l'aide de Patinage Québec, les sessions de tests centralisés et approuver les sessions de tests de club;
- Organiser des compétitions régionales et approuver les compétitions de club et interclub;
- Organiser des activités en lien avec le programme de développement des patineurs de Patinage Québec;
- Organiser les activités en lien avec le programme des lauréats de Patinage Canada, Patinage Québec et de l'association;
- S'assurer que les clubs de l'association maintiennent des règlements généraux à jour;
- Agir à titre d'organisme-conseil auprès des clubs de patinage de l'association;
- Etc.

Pour l'année 2019-2020, les membres du conseil d'administration de la région Bourassa sont :

- M. Roméo Ronci, Président
  Responsable du développement des patineurs
  rronci@sympatico.ca
- M. Armand Lévesque, Vice-président
  Responsable des compétitions, des lauréats, des officiels
  armandlev@hotmail.com
- Mme Diane Nantel, Secrétaire
  diane_m_nantel@hotmail.com
- M. Daniel Lauzon, Trésorier
  daniel.lauzon8@videotron.com

Vous trouverez de nombreuses informations sur la Région Bourassa sur leur site web à l'adresse suivante :

- www.patinagebourassa.ca

Une page Facebook est également disponible :

- https://www.facebook.com/patinagebourassa/

NOTRE PARTENAIRE : ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Notre organisme, Patinage Anjou inc., bien qu'il soit autonome et puisse compter sur ses membres, ses entraîneurs et son conseil d'administration, ne peut réaliser seul sa mission. Ainsi, c'est non seulement avec l'aide de multiples collaborateurs (institutions financières, députés, programmes gouvernementaux, etc.) que nous réussissons à concrétiser notre mandat d'offre de services aux jeunes inscrits avec nous, mais aussi et surtout, avec la collaboration de notre partenaire, soit la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement d'Anjou.

À titre d'organisme partenaire de l'Arrondissement, une convention de partenariat nous unit, et en fonction des obligations auxquelles nous souscrivons en signant cette dernière, nous agissons à titre de mandataire pour l'Arrondissement afin de réaliser une offre de services aux citoyens d'Anjou en matière sportive, soit ici le programme de patinage. Alors que notre organisme s'engage à respecter chacun des aspects de ladite convention de partenariat, l'Arrondissement a aussi des obligations à notre égard en contrepartie. Ainsi, il se doit de nous soutenir dans la réalisation de notre mandat, afin que nous puissions offrir des services de qualité aux citoyens. À cette fin, à la mesure de ses capacités, l'Arrondissement met à la disposition de notre organisme des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour de plus amples informations, commentaires et/ou suggestions, contactez :

Mme Chantal Massy
Agent de développement
Division des programmes et du soutien aux organismes
cmassy@ville.montreal.qc.ca
514-493-8213

PATINAGE QUÉBEC

PATINAGE QUEBEC[1]
4545, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec), H1V 0B2
Téléphone : 514 252-3073
Télécopieur : 514 252-3170
courriel : **patinage@patinage.qc.ca**

Patinage Québec est une organisation à but non lucratif créée en 1969 et affiliée depuis ce temps à Patinage Canada. Ce n'est qu'en 2011 qu'elle adopte officiellement sa dénomination actuelle : Patinage Québec. Avec plus de 260 clubs et écoles présents dans 18 régions et totalisant près de 40 000 membres, dont plus de 35 000 patineurs, Patinage Québec est devenu au fil des ans, l'une des plus grandes organisations provinciales au Canada.

Patinage Québec a le mandat de rendre accessible à tous les programmes de Patinage Canada. Ce dernier veut favoriser le développement du patineur grâce à des clubs et à des régions dynamiques, d'entraîneurs et d'officiels compétents et dévoués. Pour ce faire, Patinage Québec guide ses actions selon quatre grandes orientations stratégiques :

- Prioriser le soutien aux membres;
- Développer une expertise internationale;
- Assurer le développement optimal des athlètes, entraîneurs et officiels;
- Accroître les revenus de la Fédération.

À moyen et à long terme, Patinage Québec veut être le modèle canadien et le leader au pays; l'endroit par excellence où tous les patineurs aimeraient s'entrainer et performer.

Plus encore, Patinage Québec veut être le leader mondial aux différents niveaux suivants : la gestion, l'encadrement et le développement des athlètes, des entraîneurs et des officiels ainsi que dans son réseau de compétition.

Les valeurs préconisées sont notamment d'amener le patinage artistique à son plus haut niveau et demande la collaboration et l'engagement de multiples acteurs du milieu. Patinage Québec s'appuie sur un ensemble de valeurs qui favorisent l'épanouissement des personnes qui contribuent au développement et à la prospérité du patinage artistique. Les valeurs qui nous unissent sont :

- L'Engagement;
- L'Équipe;
- L'Excellence;
- La Passion;
- Le Respect.

[1] *Informations tirées du site https://patinage.qc.ca/la-federation*

PATINAGE CANADA

PATINAGE CANADA[2]
C.P. 15
1200, boul. St-Laurent, bureau 261
Ottawa (Ont.) K1K 3B8
№ téléphone : 613.747.1007
Courriel : skatecanada@skatecanada.ca

Organisme sans but lucratif, Patinage Canada est le plus ancien et le plus important organisme de patinage artistique au monde, reconnu par le gouvernement du Canada et le Comité Olympique Canadien (COC) comme organisme directeur du sport du patinage artistique au Canada. Toutefois, leur mandat dépasse le patinage artistique dans une large mesure. À titre du plus grand organisme d'initiation au patinage au Canada, il se voue à créer une nation de patineurs, tant au niveau récréatif que compétitif.

Leur vision est d'inspirer tous les Canadiens à se livrer à la joie du patinage. Patinage Canada assurera une tradition continue de champions et sera reconnu comme chef de file de la mise en œuvre de programmes de patinage.

Leurs valeurs :

- Style de vie sain;
  - Le patinage inculque un amour de l'activité physique qui contribue à la santé et au bonheur de ceux qui s'y adonnent;
- Aptitudes à la vie quotidienne
  - Établissement de buts, discipline, persévérance et leçons pour apprendre à concourir avec intégrité, gagner honnêtement et perdre avec grâce – des aptitudes utiles dans tous les aspects de la vie.
- Développement de conscience communautaire
  - La poursuite de l'apprentissage et l'atteinte de buts en compagnie d'autres personnes créent un sentiment d'appartenance à la communauté et un empressement à redonner à la collectivité en général.
- Créativité et innovation
  - Le processus de collaboration entre l'entraîneur et l'athlète, l'instructeur et le patineur, la glace et le mouvement est essentiel à une expression personnelle novatrice, physique et esthétique.
- Excellence
  - L'excellence consiste à faire de son mieux en tant que patineur, concurrent, entraîneur, officiel, administrateur ou chef de file.

[2] *Informations tirées du site https://skatecanada.ca/fr/organisation*

Patinage Canada :

- est désigné par l'ISU (International Skating Union) comme organisme officiel d'accréditation du patinage artistique au Canada et supervise les règlements et les normes du sport aux niveaux du développement et national et international de la compétition au Canada;
- est l'organisme le plus important d'enseignement du patinage artistique au Canada. Chaque année, leurs programmes d'initiation au patinage et de perfectionnement des habiletés aident plus de 130 000 patineurs à parfaire leurs habiletés sur la glace pour s'adonner au patinage artistique, au hockey, à la ringuette ou au patinage de vitesse ou glisser sur un étang gelé;
- se compose de 10 sections régionales constituées de plus 1 200 clubs de patinage;
- dénombre plus de 5 500 entraîneurs membres certifiés par le PNCE, qui exercent activement leurs fonctions à tous les niveaux du développement à long terme de l'athlète. Patinage Canada compte et produit des compétitions de patinage de haut calibre y compris : les Internationaux Patinage Canada, les Championnats nationaux de patinage Canadian Tire, les Championnats de patinage synchronisé de Patinage Canada, le Défi Patinage Canada, les Internationaux classiques d'automne et les Championnats pour adultes de Patinage Canada;
- appuie la performance des athlètes des équipes nationales junior et senior de patinage artistique du Canada et leur offre un soutien financier;
- compte plus de 180 000 membres inscrits;
- est appuyé par plus de 10 000 bénévoles dans ses clubs et sections;
- qualifie et nomme les juges, les arbitres et d'autres officiels dans le sport du patinage artistique;
- compte trois centres nationaux de performance (Toronto, Calgary, Montréal).

ORGANIGRAMME DE NOTRE ORGANISATION

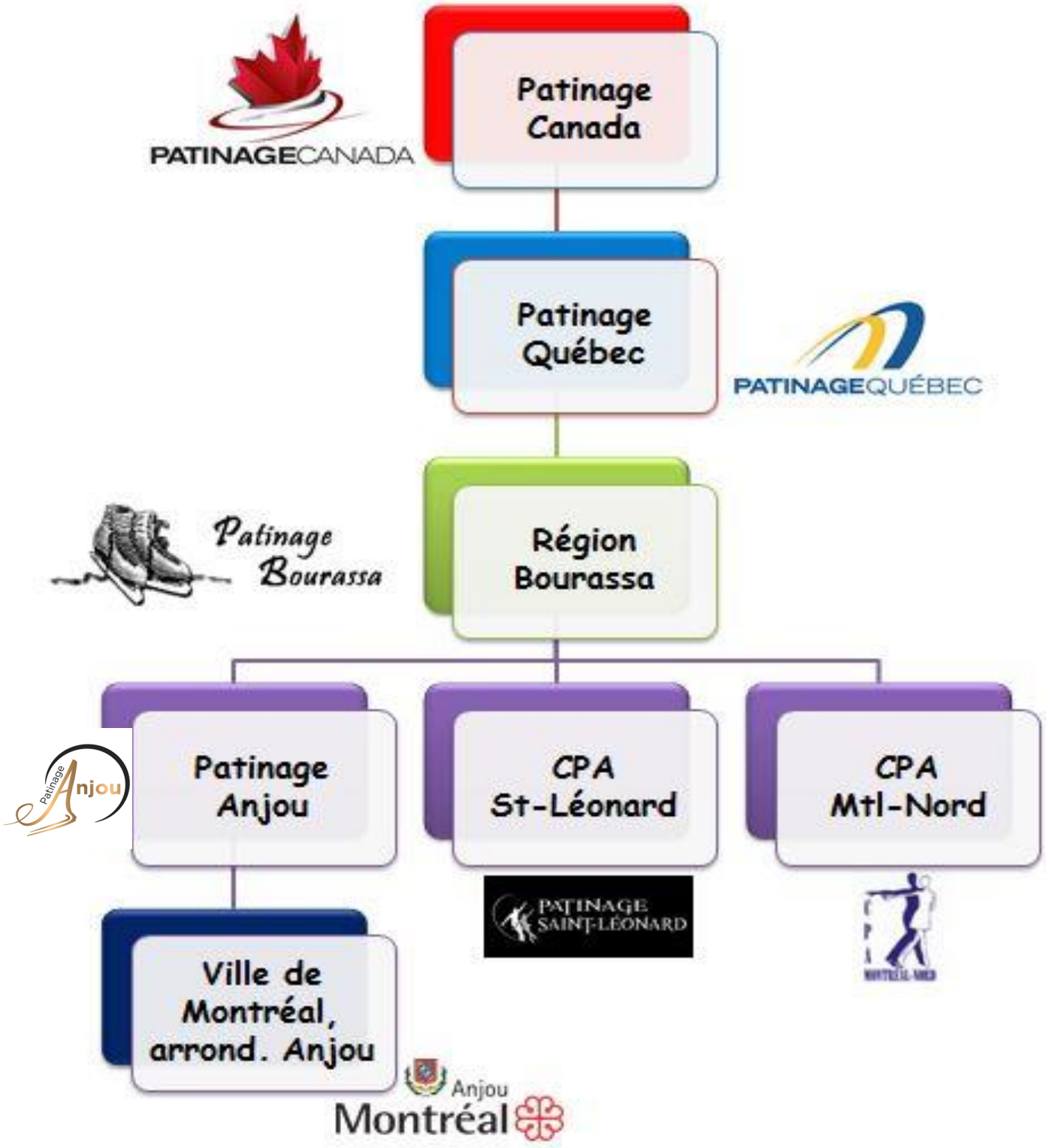

LES ARÉNAS

Dans notre convention de partenariat avec l'Arrondissement Anjou, pour l'année d'activité 2019-2020, nous avons pour entente l'utilisation de deux installations pour la pratique du patinage.

En semaine, soit du mardi au vendredi, le plateau d'entraînement est l'aréna Chaumont :

Aréna Chaumont
8750, avenue Chaumont
Montréal (Anjou), QC
H1K 4E8

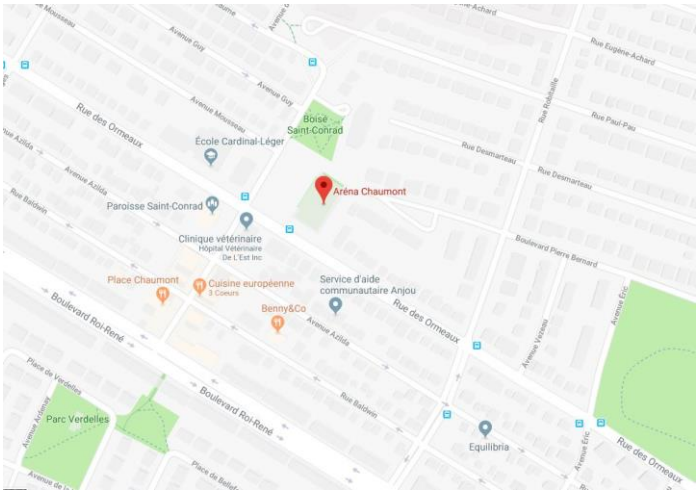

Les fins de semaine, soit le samedi et le dimanche, le plateau d'entraînement est l'aréna Chénier[3] :

Aréna Chénier
8200 Avenue Chénier
Montréal (Anjou), QC
H1K 5E9

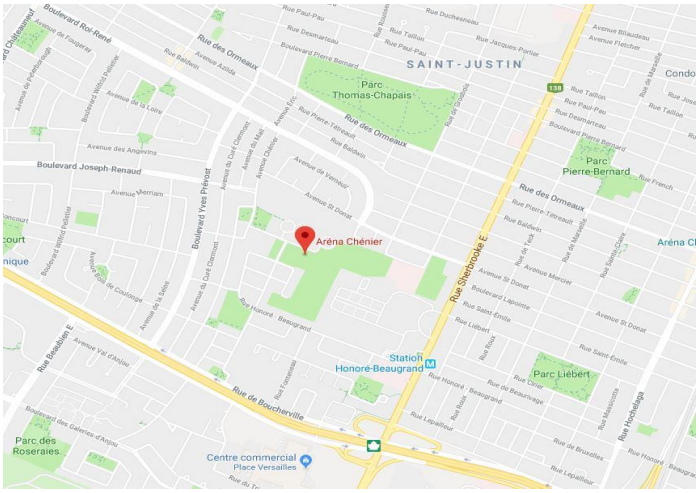

[3] *Prenez note que l'aréna Chénier sera fermé jusqu'en janvier 2020. Des rénovations majeures ont été entreprises. Les cours de la fin de semaine seront seulement donnés le dimanche à l'aréna Chaumont jusqu'à nouvel ordre.*

LES RÈGLEMENTS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU

Code de déontologie (code d'éthique)

1. *Introduction*

Au même titre que sa mission, ses mandats, ses engagements, le code de déontologie de Patinage Anjou inc. constitue un guide important afin de promouvoir certains comportements et attitudes au sein de l'organisation et ainsi mériter et maintenir le respect de ses membres, ses employés, le cas échéant, ses administrateurs, ses entraîneurs, ses partenaires et commanditaires ainsi que la communauté du patinage artistique. Le code s'applique aux administrateurs, entraîneurs, employés, membres des comités, bénévoles et officiels du Club. Ceux-ci, par leurs actions et leurs décisions, jouent un rôle très important dans la réalisation de la mission de l'organisme et dans la valorisation de son image. Le code de déontologie constitue un outil de référence qui permettra :

- À Patinage Anjou Inc. d'atteindre sa mission;
- À Patinage Anjou Inc. de garder sa crédibilité auprès des acteurs externes et de la communauté;
- À Patinage Anjou Inc. d'assurer une saine cohésion entre ses membres;
- Aux membres de respecter les valeurs et les règles de conduite. Ce code de déontologie est en vigueur dès sa signature par le conseil d'administration. Le non-respect de l'une ou l'autre des règles mentionnées dans ce document peut entraîner des sanctions allant de la réprimande à l'expulsion du club.

2. *Règles de conduite*

Les administrateurs, les entraîneurs, les employés, les membres des comités, les bénévoles et les officiels du Club doivent se comporter vis-à-vis des affaires du Club et dans tous les aspects de leur travail ou implication, avec intégrité. L'intégrité est le principe fondamental qui régit le présent code. En conséquence, en plus de véhiculer les valeurs et les convictions du Club, chaque administrateur, entraîneur et officiel du Club s'engage à agir, dans le cadre de ses fonctions, de ses responsabilités ou de ses liens avec le Club, avec prudence, diligence et loyauté. Les administrateurs, les employés, le cas échéant, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels du Club sont tenus de se conformer aux lois, codes et règlements applicables ainsi qu'à toutes les politiques et procédures du Club, qui guident l'exécution de leurs tâches ou l'accomplissement de leurs rôles. Ils doivent également respecter les positions, les engagements et/ou les ententes pris par le Club avec ses partenaires, ses membres, ses fournisseurs, en agissant toujours dans le meilleur intérêt du Club et obéir aux codes de déontologie ou de déontologie des associations professionnelles dont ils sont membres, incluant Patinage Canada.

3. *Règles de conduite spécifiques à l'administrateur*

L'administrateur doit toujours agir dans l'intérêt de l'organisme et être rigoureux et de bonne foi. L'administrateur doit toujours faire circuler rapidement l'information dont il dispose et en informer les autres membres du conseil d'administration. L'administrateur doit respecter les règles de confidentialité. L'administrateur devra avoir un comportement irréprochable et exempt de toute forme de violence physique, verbale, d'abus de pouvoir ou d'intimidation. Un manquement à cette règle pourrait entraîner la destitution d'un administrateur. Tout administrateur qui déroge au code de déontologie pourra être destitué de ses fonctions.

4. *Compétences*

Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels du Club doivent accomplir leur travail, leur rôle et responsabilité de façon consciencieuse, appliquée et efficace. Pour ce faire, tous doivent s'assurer de posséder les connaissances, l'habileté et la capacité voulues pour assurer de façon adéquate, dans l'intérêt du Club, les responsabilités qu'on leur confie ou qu'ils assument eux-mêmes dans l'exercice de leurs fonctions. Ils doivent également, par une mise à jour de leurs connaissances, s'assurer de conserver et de maintenir les compétences requises pour l'accomplissement de leurs fonctions, le tout en conformité avec les disponibilités budgétaires et les politiques en vigueur. Pour les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels, il est important de s'astreindre à quelques consignes dont les principales sont les suivantes :

- Discrétion quant aux informations à caractère confidentiel (ex. information privilégiée, de nature financière ou d'opération ou autre, etc.) obtenues ou confiées lors des différents mandats, compétitions, réunions de bureau, réunions de comités, ou provenant de toutes autres sources ;
- Solidarité afin de ne jamais tirer parti de quelques situations qui pourraient survenir ;
- Les informations à caractère confidentiel ne sont divulguées que lorsque cela est expressément autorisé et qu'elles ne causent préjudice à aucun. Les positions du Club ne sont transmises que par la ou les personnes autorisées ou dûment déléguées ;
- Les politiques partisanes ne doivent pas animer les différentes rencontres ou réunions du conseil ou des comités ;
- Éviter de mettre les administrateurs, ou les membres en situation conflictuelle.

5. *Information confidentielle*

Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels s'engagent à assurer et à préserver la confidentialité de toute information à caractère confidentiel relative aux affaires du Club, ses bénévoles, ses entraîneurs, ses administrateurs, ses officiels et ses membres qu'ils ont obtenue à l'occasion de leur mandat ou de toutes autres fonctions au sein du Club. Ils ne doivent pas divulguer cette information à moins d'y être expressément autorisés par le Club ou contraints par la loi. Ils s'engagent à se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels (Canada) et la Loi sur la protection des renseignements personnels secteur privé

(Québec). Ils s'engagent, à la fin de leurs engagements ou emploi ou lien envers le Club à remettre tous les documents mis à leur disposition, quelle que soit leur forme (écrits ou informatisés ou courriels) et comportant des renseignements nominatifs ou relatifs ou propres au Club. Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs, ainsi que les officiels du Club devront se familiariser avec le présent code de déontologie lors de leur entrée en fonction ou leur implication avec le Club et le signer. À titre d'exemple et sans restreindre la généralité de ce qui précède, sont considérés à caractère confidentiel :

- Toute information relative à un administrateur, un membre, un entraîneur, un officiel, un bénévole, un fournisseur du Club, leur statut ou toutes autres données qui pourraient y être reliées ;
- Les listes de fournisseurs de biens et de services, toute soumission faite au Club ou tout contrat d'approvisionnement en biens ou services liant le Club auxdits fournisseurs de biens ou services ;
- Toute information couvrant les aspects financiers du Club ;
- Les projets, les soumissions, les mandats et les politiques du Club qui n'ont pas été révélés, rendus publics par une personne ou un groupe de personnes expressément autorisés.
- L'information à caractère confidentiel relative au statut ou à la rémunération et celle consignée au dossier personnel d'un fournisseur de services ou autres. Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs, les officiels ne doivent pas utiliser de l'information à caractère confidentiel obtenue à l'occasion ou dans l'exercice de leurs fonctions afin d'en tirer un profit ou un avantage pour eux-mêmes, leur famille, une personne liée ou tout autre personne réelle ou morale.

6. *Intérêt du club*

L'intérêt du Club est défini par tout ce qui importe au Club, ce qui lui convient, ce qui est à son avantage, ce qui lui est favorable et utile. Ainsi, agir dans l'intérêt du Club ou le plus grand intérêt du Club signifie répondre à ses valeurs, ses objectifs, sa mission et ses priorités tout en agissant pour que cela soit à l'avantage du club, que cela lui soit favorable et utile. L'administrateur, l'entraîneur, le membre d'un comité, l'officiel ne peut donc confondre ses biens ou intérêts avec ceux du Club ; il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, les biens ou l'information ou le nom du Club à moins d'en être expressément autorisé.

7. *Conflits d'intérêts*

Il incombe à chaque administrateur, employé, membre d'un comité, entraîneur, officiel de prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents. L'intérêt du Club doit toujours prévaloir dans les cas où les intérêts d'un administrateur, d'un membre d'un comité, d'un entraîneur, d'un officiel entrent en conflit avec ses fonctions ou son rôle au sein du Club. Chaque administrateur, entraîneur, officiel doit, dans l'exercice de ses fonctions ou de son rôle, agir de bonne foi et avec loyauté. Les décisions prises par un administrateur, membre d'un comité, entraîneur, officiel, dans le cadre de ses fonctions ou de son rôle, doivent

toujours être prises dans le sens du plus grand intérêt du Club et être à l'abri d'influence contraire à cet intérêt. Sans limiter la généralité de ce qui précède, voici des exemples de rapports comportant vraisemblablement des éléments pouvant mener à un conflit d'intérêts :

- Obtenir une rémunération, une commission quelconque, une part de profits, un dividende ou autre avantage d'une personne ou organisation qui traite avec le Club ou qui cherche à le faire ;
- Transiger, sans en avoir avisé au préalable le conseil d'administration, au nom du Club, auprès d'un fournisseur, une région, un Club, un sous-traitant chez qui un membre de la famille immédiate est un administrateur, un administrateur, un dirigeant, un partenaire ou est impliqué d'une quelconque façon ;
- Accepter des cadeaux autres que ceux remis par le Club dans le cadre d'une activité ou des cadeaux autres que ceux visant à reconnaître le mérite de la contribution d'un administrateur, entraîneur, officiel ou participant à un projet, dans le cadre de ses fonctions. Tout administrateur, employé, membre d'un comité, entraîneur, officiel qui croit qu'un conflit d'intérêts existe ou peut exister devrait cesser immédiatement l'activité qui l'occasionne et en aviser au plus tôt le président du conseil d'administration afin de déterminer si la personne peut ou non reprendre l'activité. En cas de doute, toute personne dans une telle situation doit en discuter avec le conseil d'administration.

8. *Cadeaux*

Les administrateurs, employés, membres de comités, entraîneurs, ainsi que les officiels, en leur nom personnel, ne doivent faire ni recevoir de présents ou de faveurs quelconques dans le cadre de leurs fonctions ou de leur rôle, sous quelque forme que ce soit, autre que de simples marques d'appréciation. S'il existe la moindre possibilité que des présents soient donnés ou des faveurs accordées dans le but, avoué ou non, de fausser le jugement du bénéficiaire dans une transaction avec le Club ou pour le compte de celui-ci, cette activité doit cesser. Les administrateurs, membres de comités, entraîneurs, et officiels impliqués dans les activités mentionnées ci-dessous doivent porter une attention particulière à cette question au cours de leurs rapports d'affaires ou activités ou implications au nom du Club ;

- Les personnes qui passent des commandes auprès des fournisseurs, des entreprises ou des sous-traitants ;
- Les personnes qui jouent un rôle dans la sélection, la recommandation ou l'approbation d'athlètes, de fournisseurs de services ou autres ;
- Les personnes qui participent à l'évaluation des propositions de vendeurs, au paiement de factures de vendeurs, à la vente de quelques biens ou services, ou au recouvrement d'argent ;
- Les personnes qui procèdent au jugement, évaluation, classement de patineurs dans le cadre de remise de bourses, avantages particuliers, compétitions ou autres activités;
- Les officiels.

9. *Application et violations*

Le Club maintiendra la confiance et le respect de ses membres, fournisseurs, partenaires, à la condition de garder une réputation fondée sur l'intégrité, le professionnalisme et sur une conduite exemplaire. Toutes les personnes œuvrant au sein du Club doivent participer à l'atteinte de cet objectif. Le conseil d'administration du Club est responsable de la distribution du présent code aux administrateurs, entraîneurs, employés, officiels ainsi qu'à toutes autres personnes réelles ou morales intéressées qui en font la demande et de la mise en application des dispositions qui y sont énumérées. Toute personne œuvrant au sein du Club, qui refuse ou néglige de se conformer aux règles présentées dans ce code, s'expose à des mesures administratives et/ou disciplinaires, y compris, le cas échéant, le renvoi ou la destitution dans le cas de manquements sévères ou répétés.

10. *Mesures administratives*

Patinage Anjou Inc. s'est doté d'une politique de gestion des conflits. Toute plainte formulée par un membre sera traitée en vertu de cette politique. Une plainte est l'expression d'une insatisfaction par un membre suite au non-respect d'un des règlements internes et/ou des codes de conduites en vigueur et/ou du code de déontologie en vigueur et/ou de toutes politiques en vigueur de Patinage Canada. Comme mentionné au point 8, toute personne œuvrant au sein du Club, qui refuse ou néglige de se conformer aux règles présentées dans ce code, sera sanctionnée. 1er manquement = avertissement verbal ou écrit, selon la gravité. 2e manquement = rencontre avec au moins 2 membres du CA, en présence d'un parent, s'il y a lieu. 3e manquement = suspension ou renvoi selon la gravité. Selon la gravité du geste, il se peut que l'ordre des sanctions ne soit pas respecté. Le comité de gestion des plaintes décidera de la sanction. Cette décision sera sans appel au Club.

11. *Engagement*

Le club Patinage Anjou Inc. a acquis au fil des ans une solide crédibilité, en grande partie à cause de son intégrité, de l'importance attribuée à la confidentialité d'informations stratégiques et à l'adhérence à ses valeurs. Chaque année, tous les administrateurs, employés, membres d'un comité, entraîneurs, officiels auprès du Club devront prendre connaissance du code de déontologie et s'engager à le respecter. Également, selon le cas et si applicables, ils s'engagent à adhérer au code de déontologie émis par Patinage Canada et à suivre la politique de gestion de conflits de Patinage Québec. De façon volontaire, chaque personne qui œuvre, de près ou de loin, auprès du Club en tant qu'administrateur, employé, membre de comité, entraîneur, officiel, bénévole, doit divulguer tout antécédent judiciaire lequel pourrait contrevenir à sa capacité d'opérer auprès du Club ou pourrait causer préjudice au Club.

12. *Entrée en vigueur*

Le présent code de déontologie de Patinage Anjou inc. entre en vigueur le 27 août 2019. Et bien qu'il puisse être modifié par écrit de temps à autre, il fait l'objet d'une révision annuelle. [4]

Code de conduite du patineur

Le code de conduite a pour but d'énoncer les attentes de l'organisation, ainsi que les principes directeurs pour une prise de décisions et un comportement approprié.

Le présent code de déontologie s'applique à tous les patineurs qui participent aux activités.

En tant que membre de Patinage Anjou inc., je m'engage à :

- Me conduire toujours de manière à représenter mon Club favorablement et positivement;
- Arriver à l'heure aux séances d'entraînement;
- Ne pas courir en patin;
- Porter les vêtements appropriés pendant les séances d'entraînement (voir la section sur le code vestimentaire de Patinage Anjou Inc.);
- Avoir les cheveux attachés si ceux-ci sont plus longs que le menton;
- Attendre qu'un entraîneur certifié soit sur la glace avant d'embarquer;
- Ne pas circuler sur la glace sans patins;
- Garder les portes d'accès à la glace fermées en tout temps;
- Ne pas mâcher de gomme sur la glace;
- Respecter les règles pendant les spectacles;
- Traiter en tout temps les membres de la communauté du Club de manière courtoise et respectueuse;
- Avoir un langage approprié sur et à l'extérieur de la glace;
- Ne démontrer aucune agression verbale ou physique envers les membres de la communauté du Club;
- Ne pas menacer, intimider ou harceler aucun membre de la communauté du Club;
- Ne pas vandaliser, voler, détruire ou altérer la propriété de l'aréna ou d'un individu.

Les Membres de la communauté du club sont les membres de l'exécutif, patineurs, entraîneurs, bénévoles, assistants de programme, parents, personnel de l'aréna, officiels, juges et toute autre personne liée au sport.

Les Mesures Disciplinaires : un patineur qui déroge à son code de conduite pourra être sanctionné allant de l'avertissement verbal jusqu'à son expulsion du club, selon la répétition et/ou la gravité du geste.

4 Code de déontologie Patinage Anjou, révision faite automne 2019 par le conseil d'administration.

Code de conduite des parents

Un code de conduite définit ce qui est considéré comme étant une conduite acceptable et un comportement correct. Il est le reflet des valeurs adoptées par un groupe. Ces valeurs sont généralement organisées en une série de principes de base qui définissent les normes de comportement attendues des membres dans l'accomplissement de leurs fonctions. À cet égard, le Code d'éthique peut être utile lorsque nous sommes confrontés à certaines problématiques qui surviennent en sport.

Patinage Anjou Inc. adhère au Code de conduite des parents recommandé par Patinage Canada.[5]

Les parents ont une énorme influence sur les expériences des patineurs dans le sport. La relation d'un patineur avec ses parents et la façon dont ses parents se comportent dans l'environnement de Patinage Canada déterminent la qualité de l'expérience d'un patineur. Dans ce code, le terme « parents » désigne les « parents et tuteurs ». Ce code s'applique à tous les parents qui sont membres de Patinage Canada ou dont les enfants sont membres de Patinage Canada. Les parents respecteront ce code en tout temps durant leur participation dans tout club ou école, compétition ou activité de Patinage Canada.

1. Comportements recommandés des parents envers leurs enfants patineurs pour en favoriser le développement :
   - Les parents devront toujours avoir un comportement modèle positif et responsable et communiquer à leur enfant qu'ils s'attendent à ce qu'il se comporte de la même façon;
   - Les parents doivent souligner l'importance des valeurs comme l'esprit sportif, le respect, la coopération, la compétition et le travail d'équipe à leur enfant et les féliciter de concourir loyalement, de participer et de perfectionner leurs habiletés;
   - Les parents donneront l'exemple et encourageront leur enfant à maintenir un bon équilibre entre le patinage et leur vie (école, autres activités, activités sociales, etc.);
   - Les parents donneront l'exemple et encourageront des choix d'aliments équilibrés et sains et souscriront à un style de vie actif et sain;
   - Les parents auront de grandes attentes, néanmoins raisonnables, en ce qui concerne la participation au patinage de leur enfant et mettront l'accent sur le développement et le plaisir de ce dernier;
   - Les parents feront naître la confiance chez leur enfant en ce qui concerne le perfectionnement de leurs aptitudes et habiletés et éviteront toujours les comparaisons avec les autres patineurs;
   - Les parents célébreront l'acquisition d'habiletés et l'atteinte des buts de leur enfant;
   - Les parents, de concert avec l'entraîneur professionnel et l'athlète, seront considérés membres d'une équipe dont la principale préoccupation est le progrès et le développement globaux de l'enfant. Les parents respecteront le fait que l'entraîneur professionnel est responsable du développement sur glace et hors glace de l'athlète et est habilité à ce titre. Le rôle du parent sera de s'intéresser sainement au progrès et au développement de son enfant et d'être responsable de la nutrition, du

5 Patinage Canada, octobre 2008

repos, de l'adhésion au régime d'entraînement hors glace établi par l'entraîneur ou tout autre professionnel en conditionnement physique, de la santé générale, de l'équilibre dans la vie et du soutien moral et émotionnel de l'enfant.

2. Code de conduite des parents dans l'environnement de Patinage Canada.

Mesures disciplinaires : un parent qui déroge à ce code de conduite pourra être sanctionné, allant de l'avertissement verbal jusqu'à l'expulsion du parent :

- Tous les parents se conduisent de façon responsable, conformément aux valeurs de l'esprit sportif, de l'intégrité, de la communication ouverte et du respect mutuel;
- Les parents assumeront, en majeure partie, la responsabilité du comportement et de l'attitude de leur fils ou de leur fille sur la glace;
- Les parents doivent en tout temps traiter toutes les personnes et les biens avec dignité, courtoisie et respect, y compris mais sans s'y limiter les patineurs, les administrateurs, les entraîneurs, les officiels et bénévoles, les autres parents et toute autre personne qui fait partie du Club, de l'école de patinage, de la section ou de Patinage Canada;
- Les parents doivent s'abstenir de tout comportement ou commentaire blasphématoire, insultant, importun, sexiste, raciste, offensant, irrespectueux ou sinon injurieux, sans hostilité ou violence;
- Les parents s'assureront que leur enfant porte l'équipement et les vêtements de patinage appropriés;
- Les parents ne fourniront jamais d'alcool ou de drogues à des mineurs dans un environnement de Patinage Canada;
- Les parents ne fourniront jamais de drogues ou de substances destinées à augmenter la performance ni n'en recommanderont l'utilisation;
- Les parents éviteront tout comportement qui jette le discrédit sur leur club, école de patinage, section ou Patinage Canada, y compris mais sans s'y limiter une consommation abusive d'alcool, l'utilisation de drogues à des fins non médicales et le jeu;
- Les parents soutiendront ouvertement cette politique sur le code de conduite et prendront les mesures voulues pour s'assurer que les autres parents respectent et soutiennent cette politique sur le code de conduite;
- Les parents observeront en tout temps les politiques, les procédures, les règles, les normes et l'éthique de Patinage Canada.

Code vestimentaire

À l'image de nombreux sports, le patinage artistique est soumis au respect d'un code vestimentaire. Les patins et les tenues portées pour les représentations doivent répondre à certains critères.

Programme de Patinage Plus :

- Pour les filles :
  - Chandail coton ouaté noir avec logo du club ;
  - Chandail col roulé blanc ;
  - Jupe noire de patinage artistique (culotte noire intégrée), tel que proposée par le Club ;
  - Collants beiges ;
  - Gants noirs en acrylique/polyester ;
  - Casque de hockey (sans la grille) homologué CSA, couleur au choix ;
  - Patins.

- Pour les garçons :
  - Chandail coton ouaté noir avec logo du club ;
  - Chandail col roulé blanc ;
  - Pantalon noir, genre coton ouaté ;
  - Gants noirs en acrylique/polyester ;
  - Casque de hockey (sans la grille) homologué CSA, couleur au choix ;
  - Patins.

Patineurs du Club - STAR :

- Pour les filles :
  - Chandail noir OU ;
  - Veste noire avec logo du club OU ;
  - Veste noire sans motif ni autre couleur ;
  - Jupe ou robe noire ;
  - Collants beiges ;
  - Gants noirs ou beiges en acrylique/polyester ;
  - Patins.

- Pour les garçons :
  - Chandail noir OU ;
  - Veste noire avec logo du club OU ;
  - Veste noire sans motif ni autre couleur ;
  - Pantalon de sport étroit noir ;
  - Gants noirs ou beiges en acrylique/polyester ;
  - Patins.

Conseils pour les patineurs - Suggestion de patins

Équipement et sécurité :

Plusieurs grands magasins et magasins d'articles de sport vendent de l'équipement de patinage à divers prix et de différentes qualités. Nous vous suggérons toutefois de vous rendre dans une boutique spécialisée telle que « La maison du patin », « Devault Sport », « Boutique Patinage Plus » etc. Avant d'acheter des patins, vérifiez attentivement ce qui suit :

- Bonne taille ;
- Bon soutien des chevilles ;
- Cuir de bonne qualité ;
- Emplacement correct des lames.

La taille des patins :

- Glissez le pied en avant pour que les orteils puissent toucher le devant mais ne pas être à l'étroits ;
- Lacez les bottes partiellement à la cambrure ;
- Ne portez qu'une paire de chaussettes ou de collants bien ajustés (la même paire qui sera toujours portée pour le patinage) ;
- Mettez-vous debout, le poids distribué sur les deux pieds ;
- Pliez les genoux ;
- L'espace à l'arrière du talon ne devrait pas dépasser celle de la largeur d'un crayon ;
- Attachez les lacets de manière souple au-dessus des orteils et l'avant de la botte, et, plus ferme sur les chevilles et la cambrure ;
- Les patins devraient être bien ajustés autour de la cheville et du talon, avec un peu de jeu pour le mouvement des orteils ;
- Il ne devrait pas y avoir de jeu ou de plis dans la botte ;
- La languette devrait être bien rembourrée et assez large pour couvrir le devant de la cheville et rester en place ;
- Marchez avec les patins hors de la glace; ils devraient être confortables.

Conseils :

- Évitez d'acheter des patins trop grands qui « feront plus tard » au patineur ;
- Les patins moulés en plastique ne sont pas recommandés ;
- Assurez-vous que les lames soient vissées plutôt que rivetées, pour que la lame puisse être bougée au besoin. Si la lame est rivetée, elle doit être droite et centrée. Le pied ne devrait pas pencher d'un côté ;
- Une botte en cuir est préférable à une botte en vinyle ;
- Assurez-vous que la botte n'ait pas de plis.

Soins des patins :

- Portez toujours des protège-lames lorsque vous êtes en dehors de la glace ;
- Essuyez les lames et la plaque de semelle complètement avec un chiffon après l'utilisation ;
- Enlevez toujours les protège-lames avant d'entreposer les patins ;
- Délacez suffisamment les patins avant de les enlever de sorte que l'arrière de la botte ne se brisera pas ou ne déchirera pas ;
- Aérez les bottes après l'utilisation (selon l'usage et les soins).

Entretien des patins :

- Affûtez les patins dès que vous les avez achetés ;
- Ayez recours à une bonne entreprise d'affûtage ;
- Affûtez de nouveau les patins après une trentaine d'heures de patinage (selon l'usage et les soins) ;
- La pointe du patin ne devrait pas être enlevée, elle fait partie de la conception des patins et est essentielle à un bon équilibre.

Si toutefois vous avez des questions concernant l'entretien des patins, le choix d'un magasin ou toutes autres interrogations, n'hésitez pas à venir nous voir.

Port du casque pour les patineurs du programme de Patinage Plus

Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offrent un programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et Patinage Plus pour adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

La présente politique s'applique aussi à tous les autres programmes de Patinage Canada, par conséquent toute personne qui manque de contrôle ou d'équilibre durant le patinage avant, arrière ou qui éprouve de la difficulté à arrêter ainsi qu'à manœuvrer autour d'obstacles sur la glace doit porter un casque de hockey homologué CSA.

Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer de l'application de cette politique durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.

Cette politique représente une norme minimale. Les sections peuvent, à leur gré, imposer une norme plus élevée que doivent adopter et mettre en application tous les clubs et écoles de patinage qui font partie de la section.

Politique de prévention des maladies infectieuses — contagieuses.[6]

La santé de nos patineurs fait l'objet d'une grande préoccupation auprès des membres du conseil d'administration. Ainsi, la présente politique a pour objectif d'informer les principaux intervenants, à savoir les parents, les patineurs, les membres du conseil d'administration ainsi que les entraîneurs du club de Patinage Anjou inc., des procédures à suivre lorsqu'une maladie infectieuse — contagieuse — se déclare au sein du club.

Nous espérons ainsi assurer un meilleur contrôle des maladies infectieuses — contagieuses — et une diminution de leurs transmissions dans l'environnement du Club.

Confidentialité :

Toute information médicale concernant un patineur doit être traitée en respectant les principes liés à la confidentialité. Le nom du patineur concerné demeurera confidentiel. L'information aux membres portera simplement sur la situation médicale en cours.

Rôle et responsabilités des parents :

- Signalement des infections :
  Les parents doivent signaler à un membre du conseil d'administration ou à l'entraîneur, toute infection ou infestation présentée par leur enfant s'il s'agit d'une maladie infectieuse — contagieuse. Dans le doute, il est important de vérifier auprès d'un médecin.
- Intervention :
  Le jeune ayant une maladie infectieuse — contagieuse doit rester à la maison jusqu'à la fin de la période de contagion et jusqu'à ce qu'il soit capable de reprendre ses activités de patinage.

Rôle et responsabilités des membres du conseil d'administration et des entraîneurs :

- Signalement des infections :
  Si un membre du conseil d'administration ou un entraîneur soupçonne qu'un jeune est atteint d'une maladie infectieuse — contagieuse, il doit en informer les parents et leur recommander de consulter un médecin.
- Intervention :
  Le conseil d'administration informe dès que possible les patineurs, les entraîneurs et les parents concernés par la situation médicale afin que ces derniers puissent prendre les mesures nécessaires, selon la situation.

[6] *Source : Prévention et contrôle des maladies infectieuses en milieu scolaire, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Juin 2009.*

Mesures de prévention et de contrôle dans le cadre d'activités sportives :

- La prévention de la transmission d'infections de personnes infectées à d'autres personnes ou groupes s'appuie sur de bonnes pratiques d'hygiène;
- Le lavage rigoureux et régulier des mains avec de l'eau et du savon, les mains étant le principal véhicule de transmission des infections;
- L'application de méthodes barrières tel que le port de gants pour les personnes prodiguant des soins et l'application de pansements sur la plaie;
- L'hygiène respiratoire lors de toux ou d'éternuements, par exemple utiliser le haut de la manche, entre le pli du coude et l'épaule lorsque des mouchoirs de papier ne sont pas disponibles;
- Le non partage d'objets personnels, tels que vêtements, uniformes, casque, brosse à dents, verre, chapeau, peigne, maquillage, etc.;
- Le lavage dans une eau chaude savonneuse des articles personnels tels que les uniformes, les serviettes, les gants, après chaque utilisation;
- Le nettoyage et la désinfection des surfaces de l'environnement souillées par du sang, sécrétions, etc.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE

Nous accordons beaucoup d'importance à votre opinion ainsi qu'à vos commentaires concernant nos services. Ces commentaires nous donnent la possibilité d'améliorer le service offert à notre clientèle et de nous ajuster à ses besoins, dans la mesure du possible.

Nous nous efforçons d'offrir le meilleur service possible, mais il peut survenir un problème ou une situation particulière faisant en sorte que vous soyez insatisfait du service reçu. C'est pour cette raison que nous désirons en être informés afin d'améliorer notre processus opérationnel et éviter que la même situation ne se reproduise.

Par le biais d'une plainte, vous pouvez nous faire savoir que vous êtes insatisfait de nos produits, de nos services ou de la qualité de votre rapport avec nous en tant que client.

Cette procédure est établie selon les recommandations de Patinage Canda et Patinage Québec.

Étape 1	Dépôt de la plainte.	Dans les 90 jours calendrier de la date de l'incident ou de l'infraction par courriel au : patinageanjou@gmail.com
Étape 2	Envoyer un accusé de réception.	10 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes.
Étape 3	Déterminer la recevabilité.	20 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après l'envoi de l'accusé de réception.
Étape 4	Envoi de la convocation à une médiation ou à une enquête.	40 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après avoir déterminé de la recevabilité.
Étape 5	Délai accordé pour que les parties s'entendent sur un règlement suite à une médiation ou une enquête.	7 jours ouvrables sont accordés aux parties après la médiation ou l'enquête.
Étape 6	Communication du Comité de gestion des plaintes sur la décision.	25 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après la fin de l'enquête.

PROGRAMMATION DE LA SAISON
2019-2020

Résumé :

Les programmes de patinage de Patinage Canada se complètent et le système permet aux participants de circuler sans contrainte dans ce dernier, et de se développer. Tous les programmes sont enseignés par des entraîneurs professionnels certifiés du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE), dans les clubs membres et les écoles de patinage, dans l'ensemble du pays.

Les programmes de Patinage Canada sont fondés sur le modèle de développement à long terme de l'athlète qui a pour but d'aider les entraîneurs, les parents, les bénévoles et les administrateurs à créer un environnement dans lequel les patineurs peuvent se développer et réaliser tout leur potentiel dans le sport, qu'ils s'intéressent au patinage récréatif ou au patinage de compétition.

Voici la programmation proposée par le Club de Patinage Anjou pour la saison 2019-2020 :

Programme de Patinage Plus *

Adapté pour les débutants de tout âge, il comprend les mouvements fondamentaux et les habiletés de base, fondés sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada. Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour pratiquer tout sport de glace. Ce programme s'adresse aux débutants de tout âge, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base ou, simplement, pour patiner par plaisir. Ce programme est offert par des entraîneurs professionnels formés et certifiés et sont assistés par des assistants de programme également formés.

PATINAGECANADA
PATINAGEPLUS

Programme Semi-privé

Le programme « Semi-privé » permet au patineur de faire un entraînement privé (ou en petit groupe) avec un entraîneur assigné. Ce programme vise particulièrement les patineurs de niveau Étape 4-5-6 qui sont en transition vers le Club. L'entraîneur facturera le patineur pour ses cours privés.

Programme de Patinage Plus Élite

Le programme « Patinage Plus Élite » est destiné aux jeunes patineurs âgés entre 4 et 8 ans inscrits au programme de Patinage Plus, et qui, selon le jugement des entraîneurs, auront le potentiel de se développer plus rapidement. Ce programme se veut un cours de groupe. Le ratio de 1 entraîneur / 10 patineurs sera visé (maximum de 20 patineurs). L'entraîneur mentor de ce programme est Line Bissonnette, certifiée niveau national. Isabelle Perreault est l'autre entraineur de ce programme, également certifiée niveau national. Une période de 45 minutes sur glace et une période de 30 minutes hors glace par semaine seront allouées à ce programme de développement.

Patinage STAR * - Club de patinage Anjou

Succès, Tests, Accomplissement, Reconnaissance – voilà en quoi consiste Patinage STAR! Patinage STAR offre aux patineurs de tout âge l'occasion d'apprendre les habiletés de patinage de base dans les disciplines de la danse sur glace et des habiletés de patinage du style libre et du patinage d'interprétation. Unique au Canada, ce programme enseigne les habiletés de patinage artistique en leçons en groupe ou particulières, de manière progressive et logique, et offre des prix et des récompenses conçus spécialement pour ce groupe de patineurs. Ces derniers ont la possibilité de passer les tests de Patinage Canada par l'intermédiaire d'un système de tests national uniformisé. Les patineurs qui ont maîtrisé les habiletés de patinage artistique peuvent aussi choisir de poursuivre le patinage artistique ou le patinage en couple.

PATINAGESTAR

Organigramme : Programme de Patinage Plus vers le Club

Voici un organigramme qui explique le cursus du programme de Patinage Plus vers les autres programmes annexés, pour ensuite se diriger vers le Club (Programme STAR).

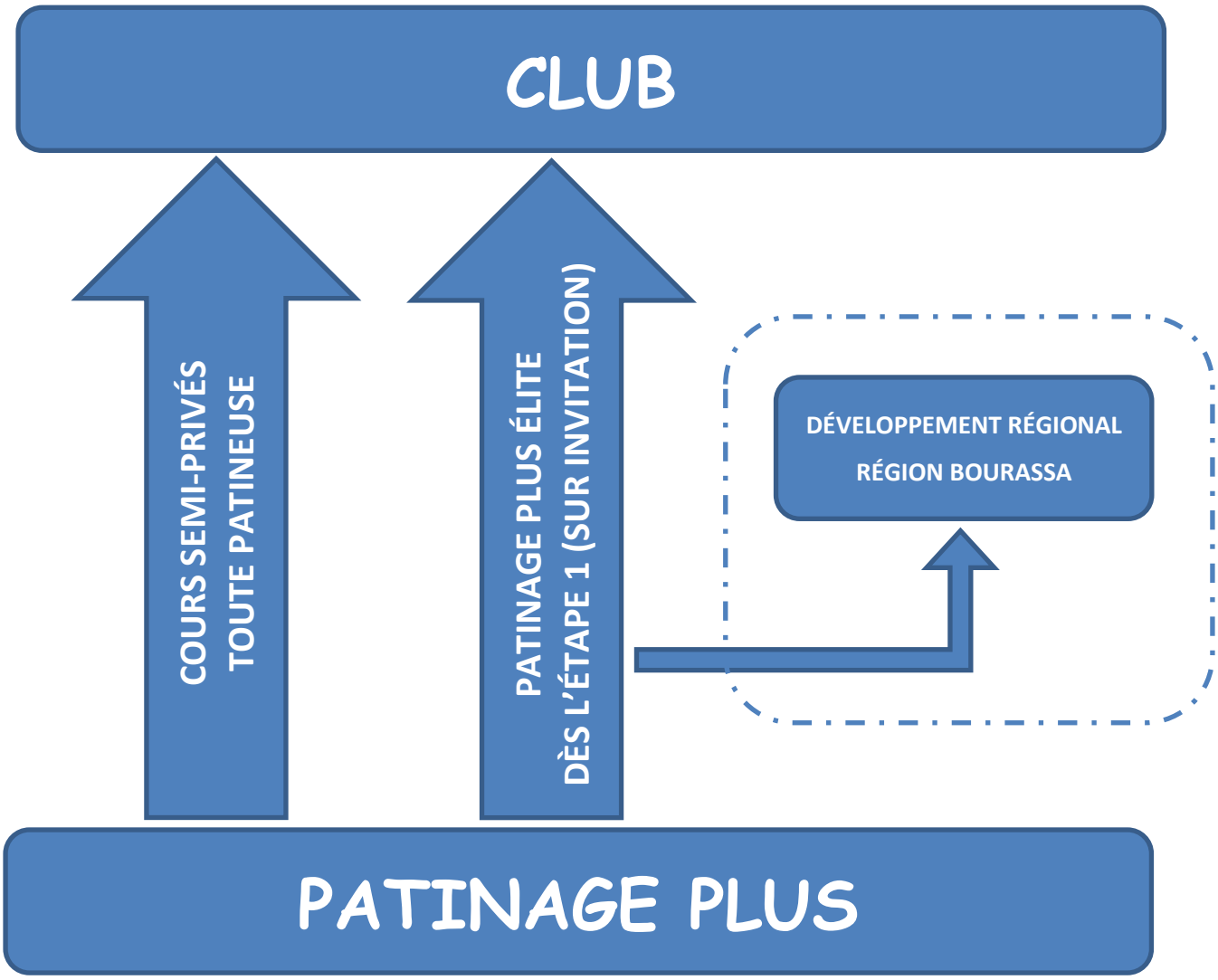

Programme de Patinage Plus*

LE MEILLEUR PROGRAMME

- Une série complète d'habiletés portant sur l'équilibre, la maîtrise et l'agilité prépareront les patineurs pour tout sport de patinage sur glace ou de patinage récréatif.
- Programme mis à l'épreuve et reconnu à l'échelon national et méthodes de prestation garantissant le succès des patineurs.
- Conçu pour assurer le mouvement à 90 % afin que les patineurs apprennent en groupe dans un milieu actif et amusant.

LES MEILLEURS ENTRAINEURS

- Des entraîneurs certifiés au niveau national sont expressément formés pour enseigner les mouvements et les techniques appropriées du patinage.
- Des assistants de programme formés prêtent assistance aux entraîneurs.
- Le programme assure un ratio d'un entraîneur/assistant de programme par groupe de 10 patineurs ou moins.

LE MEILLEUR DEBUT

- Le programme offre aux enfants la meilleure base pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse et la ringuette.
- Il présente une activité saine à un jeune âge, qui peut être pratiquée pendant toute la vie.
- Il favorise le plaisir, le conditionnement physique et la participation.

D'excitantes nouvelles – Patinage Plus, encore mieux!

Patinage Canada a élaboré un nouveau programme Patinage Plus, fondé sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada. Parmi les nouveautés : une nouvelle apparence, de nouveaux prix, d'excellents outils pour les entraîneurs et, de façon plus importante, un nouveau programme d'apprentissage mis à l'épreuve et éprouvé ainsi que des méthodes de prestation qui garantissent que les patineurs réussiront à acquérir plus rapidement des habiletés de base plus fortes. Mais, ce n'est pas tout! Le nouveau programme comprend aussi des habiletés particulières pour le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse et le patinage artistique. Le résultat est un nouveau programme dynamique qui prépare les patineurs pour pratiquement tous les sports de glace.

Patinage Canada est aussi fier que tous ses programmes soient enseignés par des entraîneurs professionnels, formés et certifiés par l'intermédiaire du Programme National de Certification des Entraîneurs.

POURQUOI S'INSCRIRE À PATINAGE PLUS? [7]

Qu'est-ce que Patinage Plus?

Patinage Plus est un programme dynamique d'initiation au patinage qui est axé sur le plaisir, la participation et l'acquisition d'habiletés de base. Fondé sur les principes du Développement à Long Terme de l'Athlète (DLTA) de Sport Canada, Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour participer à tout sport de glace ou patiner comme activité récréative.

À qui s'adresse le programme?

Aux débutants de tout âge, enfants ou adultes, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base, que ce soit pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse ou simplement pour patiner par plaisir.

Qui enseigne le programme?

Des entraîneurs professionnels formés du PNCE, assistés par des assistants de programme formés.

Qu'est-ce que vous apprendrez?

Une série complète d'habiletés portant sur l'équilibre, la maîtrise et l'agilité, enseignées en six étapes qui portent sur le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse, le patinage artistique ainsi que le patinage récréatif. Patinage Plus fait appel à un curriculum et des méthodes de prestation mis à l'essai et éprouvés à l'échelle nationale, qui garantissent que les patineurs pourront acquérir des habiletés de base plus fortes et les perfectionner plus rapidement.

À quoi peut-on s'attendre?

Action, mouvements et plaisir! Les leçons sont données en groupe et chaque entraîneur compte un maximum de 10 patineurs. Les patineurs progressent à leur propre rythme et les entraîneurs rendent les séances actives au moyen de matériel pédagogique, de musique rythmée et d'une grande gamme d'activités qui créent un environnement motivant et favorisent l'apprentissage. Des écussons, rubans et autres récompenses servent à mesurer les progrès des patineurs et à récompenser leurs efforts et leur participation.

---

7 Informations tirées du site web de Patinage Canada.

Tableau des rubans et des écussons des 6 étapes du Programme de Patinage Plus

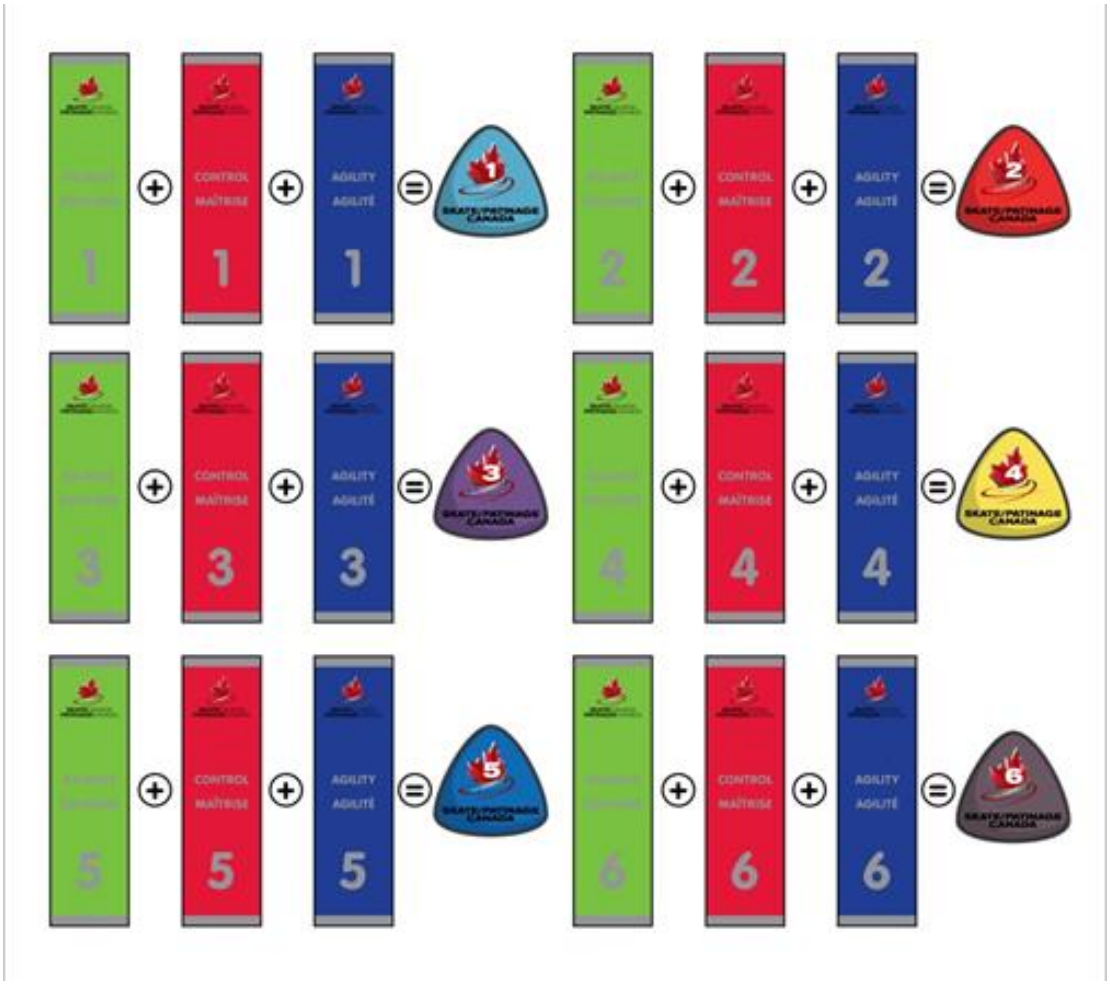

Qui évalue?

Tous les entraîneurs présents s'assurent d'évaluer votre enfant à un moment du cours. Lorsque l'enfant complète les exigences pour l'obtention de chaque écusson, il poursuit à l'autre étape.

Tableau explicatif des écussons du Programme de Patinage Plus

Étapes	Équilibre	Maîtrise	Agilité
	Tomber et se relever Séquence de poussées et de glisses avant Glisse avant sur deux pieds Glisse avant sur deux pieds en position assise	Faire de la neige Patinage ou marche arrière sur deux pieds Glisse arrière sur deux pieds	Virage sur deux pieds Saut sur deux pieds Patinage avant périmétrique
	Godille avant sur deux pieds Glisse avant de deux pieds à un pied Séquence de poussées et de glisses avant Patinage rapide et glisse avant sur un pied	Arrêt avant Glisse arrière sur deux pieds en position assise Glisse arrière de deux pieds à un pied Séquence de poussées et de glisses arrière	Virage avant sur deux pieds Virage arrière sur deux pieds Virage avec glisse de 180 degrés Saut avant sur deux pieds
	Poussées avant de la lame (T, V ou L) Slalom avant sur deux pieds Fortes poussées avant sur un cercle Croisés marchés Glisse avant deux pieds à un pied sur une courbe	Arrêt avant précédé de patinage rapide Godilles arrière sur deux pieds Glisse arrière sur deux pieds à un pied Séquence de poussées et de glisses arrière Glisse arrière sur un pied	Patinage avant rapide sur deux pieds Virage arrière rapide sur deux pieds Virage avant de 360 degrés avec des pas Saut arrière sur deux pieds Patinage avant périmétrique rapide
	Slalom AVI Slalom AVE Allongée avant (drag) Arabesque avant Exercice de tomber et se relever Départ en V en patinage avant	Arrêt arrière Fortes poussées arrière sur un cercle Slalom arrière sur deux pieds Patinage rapide et glisses arrière sur un pied Glisse avant sur un pied de la ligne bleue à la ligne bleue Patiner de la ligne des buts à la 1ère ligne bleue en 9 sec ou moins	Virage avant sur un pied Virage arrière de 360 degrés avec de pas Saut sur deux pieds avant à arrière Saut sur deux pieds arrière à avant Pirouette sur deux pieds Pirouette assise sur deux pieds
	Croisés avant sur un tracé de la figure 8 Carres AVI Séquence de poussées et de glisses avant Patinage avant périmétrique et sauts Grand aigle intérieur Slalom avant sur un pied Pas croisés latéraux courus	Arrêt avant de côté sur deux pieds Arrêt arrière en patinage rapide Croisés arrière Slalom ARI Séquence de poussées et de glisses arrière Arabesque arrière Patiner de la ligne des buts à la 2e ligne bleue en 12 sec ou moins	Virage avant sur un pied Virage avec glisse avant de 360 degrés Saut sur un pied de l'avant vers l'arrière Saut puissant avant Pirouette sur un pied Pirouette sur chaque pied, en alternance Virages serrés en patinage avant
	Croisés avant puissants Poussées-élans périmétriques avant et croisés Courbes AVE Slalom avant sur un pied Tir au canard avant Patinage avant périmétrique et arrêts de côté Arabesque avant sur une courbe Croisés avant avec accélération	Arrêt de côté sur deux pieds en patinage rapide Slalom ARE Croisés arrière sur un tracé de la figure 8 Patinage arrière périmétrique et croisés Slalom arrière sur un pied Pirouette arrière sur un pied Patinage périmétrique en 35 sec ou moins	Virage avant de 180 degrés avec des pas Virage arrière de 180 degrés avec des pas Virages multiples sur deux pieds Saut puissant avec rotation Saut arrière piqué Saut arrière de 360 degrés sur deux pieds Pirouette avant sur un pied Virage pivot avant inversé sur deux pieds

L'héritage de Patinage STAR

Depuis plus de quatre décennies, Patinage STAR est le soutien principal du patinage artistique au Canada.

Lorsque vous inscrivez votre enfant à un programme Patinage STAR au Club de Patinage Anjou, vous devenez automatiquement membre de Patinage Canada et avez accès à ce qui suit et beaucoup plus :

- La possibilité de voir l'acquisition de nouvelles habiletés de patinage artistique reconnue dans le cadre d'un système de tests national uniformisé;
- Les compétitions invitation et interclubs;
- Prix du patineur de l'année de Patinage STAR;
- Événements spéciaux de Patinage STAR et activités du club;
- Occasion de croissance personnelle et acquisition d'importantes aptitudes à la vie quotidienne comme l'établissement de buts, l'autodiscipline, la confiance, la gestion du temps, un mode de vie sain et des stratégies d'adaptation pour faire face au succès et à l'échec;
- Etc.

Fonctionnement de Patinage STAR

Une fois qu'un patineur est inscrit dans le programme de Patinage STAR, plusieurs possibilités s'offrent à lui :

- 1ère possibilité :
  - Les patineurs peuvent choisir de demeurer dans le programme de Patinage STAR, d'essayer (bien qu'ils ne soient pas obligatoires) les tests durant des séances de tests organisées et de perfectionner les habiletés acquises. Les patineurs peuvent choisir de participer aux compétitions, tout en essayant les tests de Patinage Canada.
    - Compétition de club
    - Compétition Interclub de patinage STAR
    - Compétition invitation

- 2e possibilité :
  - D'autres patineurs pourraient estimer qu'ils ont progressé à un point où ils souhaiteraient s'inscrire au programme de patinage de compétition de Patinage Canada.

Il y a onze catégories de STAR (STAR 1 à 10 et OR). Chacune des catégories est composée de compétences à atteindre. Une fois atteinte, le patineur change de catégorie.

Le programme STAR se compose d'habiletés de patinage artistique dans quatre disciplines.

Style libre

Le style libre se compose de l'exécution de sauts, de pirouettes, de jeux de pieds, de mouvements de transition et de poussées-élans, soit de façon isolée ou en séquence avec la musique.

Danse sur glace

Le programme de tests de danse enseigne la synchronisation, la musicalité, l'interprétation du rythme, la structure ainsi que les habiletés de base du patinage comme les courbes, l'évolution, le contrôle et l'unisson.

Les danses du programme de Patinage STAR peuvent être exécutées dans n'importe quel ordre mais un candidat doit réussir le nombre exigé de danses d'un test de danse avant de passer au niveau suivant. En plus des danses imposées traditionnelles, on compte aussi les danses créatives qui mettent au défi la créativité, le talent artistique et l'originalité.

Habiletés

La discipline des habiletés est axée, d'une part, sur le perfectionnement de la technique de courbes et de virages en utilisant les « figures », et d'autre part sur la puissance et le rythme dans les exercices d'habiletés ainsi que l'équilibre, la force et la flexibilité dans les mouvements de transition.

Patinage d'interprétation

Les tests d'interprétation consistent à présenter un programme et à interpréter un morceau de musique d'une durée de 2 à 3 minutes (+/- 10 secondes). Les patineurs peuvent essayer des tests d'interprétation seuls ou en couple (homme/femme, femme/femme ou homme/homme) à quatre niveaux.

Patinage de compétition

Le patinage de compétition est un programme pour les patineurs de patinage simple, de patinage en couple et de danse sur glace qui sont en progression ou qui souhaitent concourir dans des compétitions de qualification de Patinage Canada. Les patineurs qui veulent mesurer leurs habiletés de patinage et font preuve d'aptitudes pour la compétition peuvent participer à ce programme de compétition.

Les patineurs qui s'inscrivent au Programme de patinage de compétition apprennent différentes aptitudes à la vie quotidienne à mesure qu'ils gravissent l'échelle de compétition, notamment l'établissement d'objectifs, la concentration, la capacité de faire face au succès et à l'échec, la gestion du temps et les principes du franc-jeu et de l'esprit sportif. Outre l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne, les patineurs de ce programme ont :

- Accès à des programmes de financement provinciaux et nationaux (au besoin);
- L'occasion d'être sélectionnés pour l'équipe nationale de Patinage Canada;
- L'occasion de participer aux Championnats de section de Patinage Canada, au Défi de Patinage Canada et aux Championnats canadiens de patinage artistique;
- L'occasion et la possibilité d'être sélectionnés pour représenter le Canada sur la scène internationale;
- Accès à des services de sciences du sport.

Structure des compétitions de qualification

Durant la saison, les patineurs ont plusieurs occasions de participer aux compétitions de qualification. Le Programme de compétition de Patinage Canada offre des compétitions provinciales et nationales normalisées aux patineurs de compétition. Ces compétitions sont des tremplins, par exemple vers les équipes nationales et les équipes des Championnats du monde et des Jeux olympiques.

Les patineurs qui participent à la structure des compétitions de qualification peuvent le faire au niveau suivant dans les disciplines de patinage en simple, de patinage en couple et de danse sur glace.

- Sans Limites (spécifique au Québec);
  - Moins de 7 ans
  - Moins de 8 ans
  - Moins de 9 ans
  - Moins de 10 ans
- Pré-Juvénile;
- Juvénile;
- Pré-Novice;
- Novice;
- Junior;
- Senior.

SÉMINAIRES

Le Club de Patinage Anjou inc. organise, à l'occasion, des journées de séminaire. Les séminaires sont des séances de formation constituées d'ateliers ayant une multitude de pistes de développement pour propulser la performance du patineur. Une journée d'échanges et de conseils techniques avec des experts et des passionnés de patinage artistique.

COURS SEMI-PRIVÉS/ PRIVÉS

Lorsque le patineur a terminé son parcours du programme Patinage Plus, il sera invité à poursuivre dans le programme STAR ou COMPÉTITION. Tel que précisé, le programme STAR est offert par des entraîneurs compétents. Pour ce faire, vous aurez à sélectionner un entraîneur et lui préciser vos intentions.

Il est important de savoir qu'à cette étape du parcours, les entraîneurs vous factureront leur temps d'entraînement pour un cours de groupe ou un cours individuel. Discutez des modalités avec l'entraîneur, ce dernier pourra vous renseigner davantage.

CALENDRIER ANNUEL DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.
2019-2020

Septembre 2019

- 1er – Aréna Chaumont fermé
- 8 & 11 - Formation des assistant(e)s de programme
- 15 – Séminaire avec Yvan Desjardins
- 18 - Début de la saison du Patinage Plus du mercredi
- 19 - Début de la saison du Patinage Plus du jeudi
- 21 - Rencontre de parents
- 22 - Début de la saison du Patinage Plus du dimanche
- 27 - Début de la saison du Patinage Plus Élite (sur invitation seulement)

Octobre 2019

- 7 – Tests Intermédiaires à Saint-Léonard
- 23 – Tests Centralisés à Anjou
- 23 – Session de Patinage Plus du mercredi annulée
- 24 - Fête de l'Halloween pour le groupe Patinage Plus du jeudi
- 27 - Fête de l'Halloween pour le groupe Patinage Plus du dimanche
- 30 - Fête de l'Halloween pour le groupe Patinage Plus du mercredi
- 31 - Session de Patinage Plus du jeudi annulée

Novembre 2019

- 14 – Tests Intermédiaires à Montréal-Nord
- 23 – Déjeuner causerie avec l'équipe des assistant(e)s de programme

Décembre 2019

- 11 – Tests Intermédiaires à Anjou
- 11 - Session de Patinage Plus du mercredi annulée
- 13 - Session de Patinage Plus Élite annulée
- 15 - Fête de Noël (Patinage Plus et Club)
- 22 – Début horaire spécial des fêtes

Janvier 2020

- 4 – Fin de l'horaire spécial des fêtes
- 5 – Simulation de compétition avec Emmanuel Chauvin
- 7 – Début de l'horaire régulier
- 8 – Début du Patinage Plus du mercredi
- 9 - Début du Patinage Plus du jeudi
- 12 – Début du Patinage Plus du dimanche
- 17 & 18 – Compétition Régionale : 1er Jeux / Star Michel Proulx / Jeux de la Participation
- 20 janvier au 2 février - TOURNOI PEE WEE = Toutes les sessions sont annulées

Février 2020

- 8 – Reprise des activités à l'aréna Chénier (sous toutes réserves)
- 9 - Fête de la St-Valentin pour le groupe Patinage Plus du dimanche
- 12 - Fête de la St-Valentin pour le groupe Patinage Plus du mercredi
- 13 - Fête de la St-Valentin pour le groupe Patinage Plus du jeudi
- 28 – Denier cours du Patinage Plus Élite

Mars 2020

- 6 – Début des pratiques pour les Jeux de Montréal
- 18 – Denier cours du Patinage Plus du mercredi
- 19 – Denier cours du Patinage Plus du jeudi
- 22 - Denier cours du Patinage Plus du dimanche
- 25 - Tests Intermédiaires à Anjou
- 26 – Début des pratiques pour la Revue sur Glace

Avril 2020

- 4 – Jeux de Montréal à l'aréna Étienne-Desmarteaux
- 12 – Aréna fermé (Pâques)
- 26 – Date provisoire pour les photos avec costumes du spectacle
- 29 – Pratique générale de la Revue sur Glace

Mai 2020

- 1er - Représentation de la Revue sur Glace à 19h30
- 2 – Représentations de la Revue sur Glace à 13h30 et 19h30
- 3 - Représentation de la Revue sur Glace à 13h30

Juin 2020

- 8 au 19 juin – Pré camp
- 22 juin au 31 juillet - Camp de jour & École d'été ****24 juin aréna fermé****

**** Les dates pour le camp de jour et l'école d'été sont données sous toutes réserves et sont sujettes à changement. ****

AUTRES ÉVÉNEMENTS DONT LES DATES SONT À VENIR...

- Inscription à la Revue sur Glace
- Prises de mesures pour le Revue sur Glace
- Séparation des groupes du Club pour la Revue sur Glace
- Inscription pour les sessions du samedi et du dimanche à l'aréna Chénier
- Soirée des Lauréats
- Vente de billets de la Revue sur Glace
- Prises de photos des groupes, des commandites et des macarons pour le programme souvenir
- Inscription pour le camp de jour et l'école d'été
- Assemblée Générale Annuelle (AGA)

HISTORIQUE DE NOTRE ATELIER DE CONFECTION DE COSTUMES

Patinage Anjou possède son propre atelier de confection de costumes qui est situé au 11 051 Boul. Ray-Lawson à Anjou.

La confection des premiers costumes pour la Revue sur Glace a eu lieu en 1971. Les fondateurs du CPA Anjou-Kinsmen on fait appel à M. André St-Laurent. Ce dernier était responsable de la Revue dur Glace en collaboration avec le club de patinage artistique Montréal-Nord.

À cette époque, les costumes étaient entretenus dans un petit local sur la rue Goncourt au coin de la rue Châteauneuf. Quelques années plus tard, l'atelier s'est retrouvé dans un local sur la rue Meriem, à Anjou. Cependant, vers les années 1977-1978, un incendie a tout détruit. Suite à ce triste événement, plusieurs bénévoles ont mis leurs mains à la pâte pour reprendre la confection des costumes pour la prochaine Revue sur Glace. Donnant ainsi naissance à l'atelier qui avait pris place au centre communautaire Roger-Rousseau.

Un autre déménagement a eu lieu quelques années plus tard. Effectivement, lorsque la CÉCM (Commission des Écoles Catholiques de Montréal) a fermé l'école Chénier, la Ville d'Anjou a récupéré ce bâtiment afin d'y siéger différents organismes sans but lucratif. Depuis lors, bien des costumes ont été confectionnés. Aujourd'hui, l'atelier compte plus de 40 000 costumes. Ces costumes sont mis à la disposition de d'autres clubs pour leurs spectacles annuels.

Présentation de notre Directrice de conception :

Depuis son enfance la designer Marlène Lemay rêvait de réaliser ses propres créations. Dès l'âge de trois ans, elle créait des robes de soirée conçues avec des sacs de plastique et du ruban adhésif. Jeune, elle a donc dirigé ses études vers le merveilleux monde de la mode. Durant plus de 3 années d'apprentissage en dessin de patron et en confection de vêtements « façon tailleur », elle a su se démarquer lors de divers concours de créations et d'habiletés telles que : Le prestigieux concours international des jeunes créateurs de mode au Canada (à deux reprises), les renommées Olympiades de la formation professionnelle, ainsi que le créatif concours de vêtements de papier de Windsor et plusieurs autres.

N'ayant pas peur des défis, peu de temps après ses études complétées la designer ouvrit sa petite boutique-atelier lui permettant de concevoir des créations originales et élégantes pour toutes occasions. Étant passionnée de toutes les fibres de son corps par la mode, elle enseigne depuis 2006 dessin, confection et patron au secteur professionnel de l'Institut Supérieur Mode Beauté de l'école des métiers des Faubourgs-de-Montréal.

Pour continuer dans la même lignée, elle a aussi complété un Baccalauréat en enseignement professionnel en mode et habillement à l'Université de Sherbrooke. Sa plus grande satisfaction professionnelle se produit lorsqu'elle voit le sourire de ses clients lors de la réception de leur création. C'est en 2017 qu'elle rejoint le club de patinage artistique Anjou-Kinsmen pour la création des costumes de la revue sur glace, spectacle de fin d'année de l'établissement. En 2018, elle se fait offrir un poste à temps plein par le Costumier Patinage Anjou pour continuer le travail de création des costumes du spectacle de fin d'année pour notre Revue sur Glace.

NOS BÉNÉVOLES

Le terme bénévolat vient du mot latin *benevelous* qui signifie « bonne volonté ». À l'intérieur d'un organisme comme le nôtre, les bénévoles sont essentiels, voire indispensables. Sans eux, plusieurs de nos objectifs ne seraient pas atteints. **Patinage Anjou Inc.** veut créer une banque de bénévoles, banque à l'intérieur de laquelle nous retrouverons des personnes disponibles, sérieuses et sur qui nous pourrons compter quand besoin il y aura tout au long de la saison.

Notre besoin majeur est notamment à notre atelier, **Costumier Patinage Anjou**, pour aider à la couture, au lavage des costumes, et pour faire l'inventaire des costumes, et ce, tout au long de l'année. Nous avons également besoin de bénévoles, à des moments spécifiques, lors des fêtes, lors des tests et des compétitions dont nous serons hôtes, lors des séances d'essayage et de photos pour la Revue sur Glace et bien entendu lors de notre spectacle annuel : la Revue sur Glace.

Une équipe sérieuse de bénévoles est mise sur pied pour la Revue sur Glace qui est notre moment le plus fort de la saison. Pour le succès de notre spectacle annuel, une centaine de bénévoles est nécessaire pour nous donner un gros coup de main. Voici les différents postes à combler, le nombre approximatif de personnes requises par représentation et une brève description de ce qui est demandée. Vous trouverez également un formulaire que vous pourrez tout de suite remplir.

Montage & Démontage (+ ou - 10 bénévoles)

Vous avez des idées que vous aimeriez partager? Vous êtes habiles de vos mains et disponibles pour aider à créer le prochain décor? N'hésitez pas à nous donner votre nom. Toute aide est la bienvenue. Nous recherchons également, pour les semaines précédant et suivant la Revue sur Glace à l'aréna Chaumont, des bénévoles disponibles pour :

- Monter le décor (création d'accessoires de scènes) ;
- Installer et peinturer les planchers et rampes ;
- Étiqueter les bancs ;
- Monter les chambres des patineuses/patineurs ;
- Démonter le décor / l'aréna (après la dernière représentation du dimanche).

Costumes – Couturières (aucune limite)

- Aider à la confection des costumes (taillage, couture à la main ou à la machine) ;
- Faire de la réparation ;
- Faire l'essayage des costumes les semaines qui précèdent le spectacle ;
- Faire les ajustements si nécessaires ;
- Identifier les costumes (inventaire) ;
- Faire le transport des costumes ;
- Nettoyer les costumes ;
- Aider à la location de costumes, réception et expédition des commandes.

Habilleuses dans les chambres (+ ou - 50 bénévoles par représentation)

- Aider les enfants à revêtir les costumes ;
- Attacher les patins ;
- Distribuer les collations ;
- Superviser et prendre soin des enfants pendant les périodes d'attente.

Sécurité (+ ou - 10 bénévoles)

- Assurer la sécurité dans l'aréna et à l'extérieur durant la générale et lors des représentations ;
- Contrôler les accès via les sorties de secours.

Hôte/Hôtesse (+ ou - 7 bénévoles)

- Accueil des spectateurs durant les représentations et responsable d'une section pour aider à placer les spectateurs, en cas de besoin.

Projecteur de poursuite « Follow-Spot » (4 bénévoles)

- Opérer le projecteur de poursuite durant les représentations.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE BÉNÉVOLES

Saison 2019-2020

****** Merci d'écrire en lettres scriptes et/ou de façon lisible svp. ******

Prénom : _____ Nom : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom(s) complet(s) de votre (vos) enfant(s) : _____

_____

_____

Groupe de votre (vos) enfant (s) : PP □ Club 3 □ Club 2 □ Club 1 □

Indiquez vos préférences – vous pouvez cochez plus d'une case :

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat à l'atelier au cours de l'année.**

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat lors des tests et des compétitions.**

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat lors des séances d'essayage.**

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat lors des séances de photos.**

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat lors de la Revue sur Glace.** ***(Un document et un formulaire vous seront remis pour la Revue sur Glace au moment opportun.)***

☐ **Je suis disponible à faire du bénévolat en tout temps peu importe ce dont vous avez besoin.**

****** Nous vous prions de remettre ce formulaire le plus rapidement possible à un administrateur du Club de Patinage Anjou Inc. et nous vous remercions de votre implication. ******

LA REVUE SUR GLACE 2019-2020

Année après année, la Revue sur Glace de Patinage Anjou Inc. est l'événement attendu de tous. Mme Line Bissonnette est la directrice artistique dudit spectacle, et accompagnée de son équipe d'entraîneurs, elles mettent sur pieds un spectacle hors du commun et d'un professionnalisme sans pareil. Tout l'effort, le temps, le travail, l'énergie que chacun des patineurs et des entraîneurs y mettent est incroyable.

Les pratiques débutent vers la fin mars et se poursuivent pendant tout le mois d'avril. **AVRIL** est le mois le plus intense pour tous les patineurs et également pour tous les entraîneurs. Tout arrête et l'accent est mis à plus que 100% pour se concentrer à l'élaboration du spectacle. Dépendant du groupe dans lequel se retrouve votre enfant, il peut patiner entre 1 à 5 fois par semaine.

Les présences seront prises à chaque pratique et les absences non motivées seront difficilement tolérées. Il est important de comprendre que chaque patineur à sa place dans chaque numéro, et qu'avec plusieurs patineurs absents, il est difficile pour la directrice artistique de monter les numéros en bonne et due forme quand il n'y a pas de constance au niveau des présences dans les différents groupes. De plus, à chaque pratique le numéro avance, donc le patineur qui a manqué doit être en mesure de suivre et/ou rattraper ce qu'il a manqué.

****** Soyez avisés qu'un patineur peut se voir retirer sa place au spectacle si ce dernier a manqué la moitié des pratiques en lien avec son ou ses numéros. Cette décision est à la discrétion de la directrice artistique. ******

Lors du spectacle, certains patineurs ont la chance d'avoir une « évidence ». Une évidence, c'est une apparition supplémentaire qui peut être en solo, en duo, en trio, en quartet ou en quintet. Des critères sont pris en considération pour être éligible à une évidence. **Voici les critères qui seront maintenus jusqu'à nouvel ordre :**

- Être assistant de programme 1 fois par semaine durant toute l'année ou patiner 1 fois par semaine au Club de Patinage Anjou Inc.
- Seuls les patineurs qui s'inscrivent au spectacle auront droit à leur évidence. Les patineurs de niveau Sénior pourront recevoir une invitation selon les besoins.
- La directrice artistique se base sur un système de pointage pour choisir les évidences. Elle prendra les meilleurs pointages pour la sélection. Les meilleurs pointages de chaque catégorie, à partir du Star 5, seront considérés. Le nombre d'évidences peut varier selon les besoins.
- Seul le couple en danse et le couple en pair ayant les meilleurs pointages seront assurés de se qualifier pour une évidence. Cependant, selon les besoins du spectacle, il est possible que plus d'un couple soit demandé.
- La directrice artistique se réserve le droit de sélectionner des patineurs qui se sont démarqués dans les niveaux Star 4 et moins selon les besoins. Il est à noter que suite à la sélection des évidences et l'affectation des numéros pour solo-spot-duo-trio, etc. la directrice artistique propose son concept et le tout doit être accepté par l'équipe d'entraineurs sélectionnés pour la conception du spectacle. Les critères pour un solo d'adieu sont disponibles sur demande.

Lorsque vous faites l'inscription de votre enfant pour le spectacle, des frais de participation y sont associés.

Il y aura différentes prises de mesures afin de s'assurer que le costume que portera votre enfant au spectacle lui sied comme il se doit.

****** Si votre enfant n'a aucune mesure à son nom, suite aux séances prévues à cette fin, il ne pourra malheureusement pas faire le spectacle. Aucune exception ne sera acceptée. ******

Lorsque les mesures seront prises et que les costumes seront terminés, il y aura des séances d'essayage en **AVRIL** pour que nous puissions voir le produit fini sur chaque patineur. Des ajustements seront apportés si besoin il y a. **Mme Marlène Lemay** sera sur place dans la mesure du possible à toutes les séances d'essayage.

Il y aura également prise de photos individuelles et en groupe en **AVRIL**. Ces photos vous seront vendues lors des représentations de la Revue sur Glace.

Un programme-souvenir sera aussi vendu pendant toute la fin de semaine du spectacle. À l'intérieur dudit programme, vous trouverez les photos de chaque groupe, tous les numéros du spectacle, les patineurs ayant eu des évidences, ainsi que des commandites que nous vous demanderons d'aller chercher sur une base volontaire bien entendu. À l'intérieur du programme-souvenir se trouvera également une section intitulée « macarons » où vous vous pourrez acheter un espace et y écrire un petit mot pour votre ou vos enfants patineurs.

La Revue sur Glace se tient toujours la **1ère fin de semaine du mois de mai**, et une générale se fait toujours le mercredi précédant ladite fin de semaine du spectacle. Donc pour cette saison, les dates à retenir sont le **29 avril 2020** pour la générale et les **1er-2-3 mai 2020** pour les représentations. Il y aura 4 représentations sur 3 jours séparés ainsi :

- ****** Mercredi 29 avril générale en soirée ******
- Vendredi 1er mai spectacle en soirée
- Samedi 2 mai spectacle en après-midi
- Samedi 2 mai spectacle en soirée
- Dimanche 3 mai spectacle en après-midi

PLATEFORME DE COMMUNICATION

Pour avoir toutes les informations en lien avec ce qui se passe au Club de Patinage Anjou, allez régulièrement sur notre site web au www.patinageanjou.ca, sur notre fan page Facebook – Patinage Anjou Inc. ou en nous suivant sur **Instagram @ClubPatinageAnjou**.

Si vous voulez entrer en contact avec nous, que vous avez des questions, des préoccupations, etc. vous pouvez nous écrire en tout temps et directement à l'adresse suivante : patinageanjou@gmail.com. Nous vous répondrons dans un délai respectable.

Nous avons également un babillard à l'aréna Chaumont sur lequel nous mettons souvent des informations importantes et/ou pertinentes. Jetez-y un coup d'œil avant de descendre dans les chambres.

Les informations que nous communiquerons avec vous seront généralement envoyées par email, par l'entremise de notre adresse courriel mentionnée ci-haut patinageanjou@gmail.com.

Cependant, lorsque nous aurons des messages pour lesquels nous voudrons nous assurer qu'ils arrivent à bon port, ces derniers seront donnés à votre enfant sous forme de « billet » lorsqu'il sortira de la glace ou directement à vous si vous êtes en bas dans les chambres.

CAMP DE JOUR & ÉCOLE D'ÉTÉ

Lors de la saison estivale, le club de Patinage Anjou devient un lieu festif où se lient à la fois le camp de jour (le camp de perfectionnement) et la pratique du patinage.

Ouvert entre 7h30 et 18h, les moniteurs du camp de jour offriront à votre jeune de multiples activités diversifiées. Les patineurs s'amuseront et ce, tout en perfectionnant leur technique de patin.

Le camp de perfectionnement en patinage est offert à tous les patineurs de tous les niveaux et inspiré du programme de développement régional de Patinage Bourassa. Les séances d'entraînement sont animées par un rythme musical personnalisé. Tout au long des semaines, les patineurs auront à relever des défis, interagir avec leurs coéquipières et performer sous pression. De plus, l'ensemble des patineurs travailleront la flexibilité; un atout essentiel dans la pratique de ce sport.

Afin de permettre à tous les patineurs de tirer un maximum d'expérience dans ce programme, ce dernier se divise en trois niveaux:

1. Niveau Relève: élaboration de différents exercices qui favoriseront le développement physique ou le développement des habiletés, permettant aux patineurs d'assimiler les techniques de sauts et/ou de pirouettes présentées par l'entraîneur privé de votre enfant.
2. Niveau Développement : camp de jour dans lequel le patineur s'amuse et ce, tout en étant motivé et encouragé aux travers des jeux sur glace et des techniques de l'expression corporelle. Le tout, dans une ambiance saine, sportive et où le respect règne. De plus, des sessions d'entraînement hors glace auront lieu avec un entraîneur qualifié pour enseigner les patrons moteurs selon les recommandations de Patinage Québec. Finalement, plusieurs autres entraîneurs qualifiés et spécialisés offriront des séances d'ateliers aux patineurs du camp de perfectionnement.
3. Niveau Compétitif: Approfondissement des éléments de transition tels que la hauteur des sauts, la vitesse et la glisse.

Pour les parents qui ne souhaitent pas bénéficier du camp de jour, il est également possible d'inscrire votre enfant aux périodes d'entraînement seulement.

Surveillez notre site web vers la mi-mars afin de connaître les modalités qui régissent notre programme de camp de jour ainsi que notre programmation de l'école d'été.

Responsables :

- Mme Kathy McDonald – Responsable du programme du camp de jour et de l'école d'été
- Mme Fannie Archambault- Coordonnatrice du camp de jour

Période de pré-camp :

- 8 juin 2020 au 19 juin 2020[8]

Période de camp de jour et de l'école d'été 2020 :

- 22 juin 2020 au 31 juillet 2020[9]

Période des inscriptions :

- Fin avril
- Consultez notre site Internet vers la fin mars

Liste des prix :

- Consultez notre site Internet vers la fin mars

Voici des exemples d'activités spéciales réalisées lors du camp d'été 2019 :

- Spectacle de magie ;
- Jeux gonflables ;
- BBQ ;
- Zoo de Granby mobile ;
- Machine à mousse ;
- Création et montage de 3 chambres d'évasion « échappe-toi » ;
- Fabrication de « slime » ;
- Brunch communautaire ;
- Atelier de couture avec Mme Marlène Lemay.

Voici quelques activités réalisées au quotidien lors des années antérieures :

- Activités sur glace ;
- Activités hors glace ;
- Patron moteur – flexibilité / agilité / puissance ;
- Confiture de fraises à la mijoteuse ;
- Toile aux crayons de cire ;
- Sable cinétique ;
- Limonade magique ;
- Fabrication d'un exfoliant pour le corps ;
- Fabrication d'un savon pour les mains ;
- Fabrication d'une balle anti-stress (« Waterbeads ») ;
- Fabrication de bulles au miel ;
- Fabrication d'une pâte à modeler à la guimauve (comestible) ;
- Création d'une maison hantée pour les parents (projet de la semaine) ;
- Peinture avec de la glace ;
- Fête de fin de camp : style party chic, décompte, ballons surprises, stations d'activités, petits cadeaux.

---

8 Sous toutes réserves. Dates approximatives sujettes à changement.
9 Sous toutes réserves. Dates approximatives sujettes à changement.

LAURÉATS

La soirée annuelle des Lauréats de Patinage Bourassa a pour objectif de reconnaître et d'honorer le travail de chacun des patineurs, et de récompenser les patineurs ainsi que les bénévoles qui se sont dépassés tout au long de la dernière saison.

Avec l'aide des entraîneurs et des responsables des tests, et selon un calcul de pointage propre, une sélection des nominés est faite. Plusieurs catégories sont à honorer dont :

- Lauréats de Patinage Canada ;
- Athlète de Compétition de Patinage Canada ;
- Athlète de Patinage STAR de Patinage Canada ;
- Athlète de Patinage Plus de Patinage Canada ;
- Assistant de Programme de Patinage Canada ;
- Entraîneur de Club et de Patinage Récréatif de Patinage Canada ;
- Entraîneur Bénévole de Section de Patinage Canada ;
- Bénévole de Section de Patinage Canada Lauréat de Patinage Québec ;
- Bénévole régional Lauréats régionaux ;
- Reconnaissance régionale de l'année ;
- Patineur de tests.

Les patineurs nominés sont invités à la soirée des Lauréats qui a lieu dans une salle de réception et ce, vers la mi-mars.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE & L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À la fin de notre saison, une assemblée générale annuelle est tenue. C'est l'occasion pour vous, les membres, de vous faire entendre, mais aussi de venir entendre ce que le conseil d'administration a à vous dire sur l'ensemble des activités du club. Un bilan de l'année y est présenté, nous échangeons alors avec les membres présents, écoutons leurs préoccupations, souhaits et commentaires. Cette AGA a lieu annuellement vers la mi-juin ; c'est cette assemblée qui met officiellement fin à l'année en cours et qui s'avère par la même occasion le point de départ de la prochaine saison.

À cette occasion, vous aurez aussi l'opportunité de prendre part à la vie démocratique de l'organisme en exerçant votre droit de vote pour élire une partie de votre conseil d'administration. En effet, annuellement, au moins la moitié du C.A. est renouvelée et/ou reconduite ; il peut toutefois y avoir davantage de postes mis aux voix, dans l'éventualité où il y a aussi des départs volontaires. Les modalités du vote et des candidatures vous seront expliquées lors de la convocation à l'AGA que vous recevrez en juin.

Nous vous invitons fortement à vous impliquer et vous renseigner sur votre conseil d'administration. Vous serez ainsi en mesure d'en comprendre le fonctionnement, ses obligations et les vôtres. Votre implication au sein du club est requise pour la bonne marche de celui-ci. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Il peut arriver que le conseil d'administration convoque une assemblée générale extraor0dinaire. Cette AGE devient nécessaire lorsqu'une décision ou un enjeu majeur doit être approuvé par les membres du club. Il peut s'agir d'un dossier qui tranche avec les orientations habituelles du club ou d'un enjeu qui va au-delà des pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Encore une fois, si une telle assemblée est requise, les détails vous seront communiqués lors de la transmission de la convocation aux membres.

CONCLUSION

Nous espérons que ce guide saura répondre à toutes les interrogations qui ont pu traverser votre esprit. Nous souhaitons que ledit guide soit utilisé comme outil de référence à chaque fois que vous aurez un questionnement.

Il est fort possible que nous n'ayons pas tout couvert, mais nous sommes très satisfaits de ce guide que nous vous présentons. Ce document se veut une concrétisation de longues heures de travail, à l'intérieur desquelles notre mission première était de répondre aux questions que nos membres nous posaient fréquemment.

Cette deuxième version n'est certes pas complète, mais nous sommes convaincus qu'avec votre soutien et collaboration, que nous pourrions consolider ce document pour les années ultérieures.

Un MERCI spécial à tous nos collaborateurs : administrateurs, entraîneurs, parents et patineurs pour l'aide apportée lors de l'élaboration du présent guide.

BONNE SAISON !!